Administration et Rédaction :
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask., Téléphone 2964

Abonnement :
Un an, Canada - $2.00
Un an, Etranger - $2.50

A.-F. AUCLAIR O.M.I., Directeur

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" pénètre dans plus de 5,000 familles et atteint au delà de 20,000 lecteurs

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

9ième Année — PRINCE-ALBERT, SASK., MERCREDI 10 DECEMBRE 1919. — No. 40

Que devient l'Eglise?

I

L'EGLISE NE PEUT PAS PERIR

Il y a quelques mois, a paru dans le *Canadian Courier*, toute une série d'intéressants articles, écrits par des clergymen distingués appartenant aux différentes confessions religieuses du pays. Il s'agissait de savoir si l'Eglise a rempli sa mission, et quel est l'avenir qui l'attend, étant données les conditions nouvelles dans lesquelles se trouve placée l'humanité.

J'ai lu tous ces articles avec le plus vif intérêt, et constaté que la plupart présentent des considérations très remarquables au point de vue humain, mais j'ai été frappé d'une chose: c'est que, de tous ces pasteurs d'église dont la mission consiste à expliquer la parole divine au peuple chrétien presqu'aucun ne considère le point de vue divin dans le fait de l'institution et de l'existence de l'Eglise. Presque tous en parlent comme s'il s'agissait d'une institution purement humaine dont l'existence serait soumise à toutes les fluctuations et à toutes les vicissitudes de la faiblesse et de l'incohérence humaines.

En un mot, ils en parlent comme des libres penseurs et des incroyants pourraient le faire. Et, quand il leur arrive de faire allusion au Divin Fondateur de l'Eglise, ils semblent le considérer comme le fondateur d'un empire ou d'un établissement financier quelconque capable d'établir assez solidement son œuvre, mais impuissant à en assurer la durée dans l'avenir. Et il sont très inquiets au sujet de l'avenir de l'Eglise; qui, d'après eux, ne peut vivre que si... elle prend les médecines qu'ils ont eux-mêmes fabriquées à son intention, et auxquelles le Christ n'avait malheureusement point songé au moment où il la fondait.

Je suppose cependant que tous ces distingués clergymen croient à la divinité du Christ, et qu'ils ont la foi à la vérité et à l'infaillibilité de la parole divine qu'ils prêchent à leurs ouailles.

Or le fondateur de l'Eglise, c'est le Christ, Fils du Dieu vivant et Dieu lui-même, ne faisant qu'Un avec le Père et le Saint-Esprit. Etant Dieu, il ne peut ni se tromper, ni nous tromper. Or, Il a dit solennellement, au moment où Il donnait mission à ses apôtres d'aller fonder l'Eglise sur sa parole et en son nom: "Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. Et à saint Pierre, qu'il établissait comme la colonne fondamentale de cette Eglise: "Tu es Pierre, et sur cette pierre, je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'Enfer ne prévaudront point contre elle."

Ce sont là les paroles de Celui qui a dit: "Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point." Donc, l'Eglise, établie par le Christ pour durer jusqu'à la fin du monde, durera jusqu'à la fin du monde, et, quand même toutes les puissances de la terre et de l'enfer se ligueraient ensemble pour la détruire, elles ne parviendront même pas à l'ébranler.

* * *

Nous sommes assurément à une époque critique, non pour l'Eglise, mais pour le monde. Ce n'est point l'Eglise qui a fait faillite à sa mission, et s'est éloignée du monde: c'est le monde qui s'est révolté contre l'Eglise, et s'est séparé d'Elle. Aussi le monde se débat dans les ténèbres, dans la misère, dans la boue et dans le sang. Pour que la paix, la justice et l'harmonie reviennent sur la terre, ce n'est pas l'Eglise qui doit changer quelque chose à son dogme ou à sa morale: c'est le monde qui doit revenir à l'Eglise, accepter son enseignement, et y conformer sa conduite.

Car, si l'Eglise, société fondée par le Christ pour prêcher son évangile jusqu'à la fin du monde, ne peut ni périr, ni faillir à sa mission, il n'en est pas de même des individus et des peuples qui en font partie. Certains membres de l'Eglise peuvent se relâcher dans la pratique de la morale chrétienne prêchée par l'Eglise; ils peuvent refuser de se soumettre à son autorité, et d'admettre les dogmes qu'elle enseigne de la part du Christ. Cela fait des schismes et des hérésies, qui peuvent entraîner hors de l'Eglise des peuples et même des continents entiers. Cela s'est déjà vu dans le passé, et cela se voit de nos jours.

Ces déchirures sont sans doute pénibles et douloureuses pour l'Eglise. Mais, malgré ces défections, elle n'en continue pas moins à remplir la mission à elle confiée auprès de ceux qui suivent ses directions.

Le pouvoir civil se tourne aussi bien souvent contre l'Eglise: le Christ a averti ses apôtres qu'ils devaient s'attendre à être persécutés. Parfois, la persécution est sanglante: cela fait des martyrs, dont le sang est une semence de nouveaux chrétiens. C'est au milieu d'une persécution de ce genre, persécution qui dura trois siècles, que l'Eglise s'établit dans le monde et se répandit dans l'univers entier.

D'autres fois, la persécution du pouvoir civil est plus hypocrite. Il se borne à mettre, par des lois injustes et tyranniques, des entraves au libre fonctionnement de l'Eglise et de ses institutions. Ce genre de persécution, exercé actuellement par presque tous les gouvernements, fait beaucoup plus d'apostats que le précédent; parce qu'il fait se séparer de l'Eglise tous ceux pour qui le bien-être et les faveurs du pouvoir ont plus d'importance que les biens spirituels et le salut de leur âme. Mais, par contre, la nécessité de résister aux empiétements et à la tyrannie du pouvoir civil retrempe les âmes généreuses et les fait s'attacher davantage à l'Eglise, qui finit toujours par triompher de ses persécuteurs. L'histoire nous montre qu'il en a toujours été ainsi dans le passé: et la parole du Christ nous est garante qu'il en sera encore de même dans un avenir plus ou moins rapproché.

Cependant, ce triomphe de l'Eglise n'a jamais été, et ne sera jamais absolument complet sur cette terre: il lui restera toujours des contradicteurs, tout disposés à se changer en persécuteurs. Notre-Seigneur a voulu qu'il en soit ainsi, de peur qu'au milieu d'une paix trompeuse et d'un fallacieux bien-être matériel, l'Eglise ne s'endorme et n'oublie sa mission divine, qui est de conduire les âmes au Ciel.

La barque de l'Eglise sera donc toujours assaillie de tempêtes: mais, grâce à la vigilance du céleste pilote, ces tempêtes, si terribles soient-elles, ne la feront jamais sombrer.

L'Eglise ne peut pas périr.

UN SAUVAGE

Mort du R. P. Gasté, O.M.I.

Nous venons d'apprendre la mort d'un vétéran des missions de l'Ouest, le R. P. Alphonse Gasté, O.M.I., décédé le 27 novembre, à Laval, en France, à l'âge de 89 ans.

Le bon Père Gasté, qui était retourné en France il y a une dizaine d'années à cause de sa santé, laisse un souvenir impérissable dans les missions sauvages de l'Extrême-nord où il a dépensé quarante années de sa vie au milieu des plus dures privations qu'il supporta toujours avec le courage joyeux d'un véritable saint.

Né le 11 octobre 1830 à Andouillé, diocèse de Laval, le P. Gasté fut ordonné prêtre à Séez en 1855, et remplit quelque temps la fonction de professeur et de vicaire avant d'entrer chez les Oblats en 1860. Par dispense spéciale il obtint la permission avant la fin de son noviciat de venir avec Mgr Grandin pour se consacrer aux missions du Nord-Ouest. Ayant fait sa profession religieuse à St-Boniface le 30 mai 1861, il partit aussitôt pour la pénible mission du Lac Caribou qu'il a fondée et où il est demeuré durant quarante ans, se dépensant sans compter à l'évangélisation des pauvres sauvages montagnais. Le Lac Caribou est situé à un millier de milles au nord de Prince Albert, poste de contact le plus rapproché avec la civilisation.

En 1901, le P. Gasté vint résider à l'évêché de Prince-Albert. Il fut supérieur de la communauté des Oblats et aumônier des Dames de Sion. En l'absence de Mgr Pascal, qui fit un voyage en France, il remplit quelque temps la fonction d'administrateur du diocèse. En 1905, de belles fêtes marquèrent le cinquantenaire de son ordination sacerdotale qu'il célébra avec le R. P. Moulin, O.M.I., de Batoche, actuellement à St-Albert.

Tous ceux qui ont connu le bon Père Gasté ont toujours été frappés par sa profonde humilité qui s'alliait à une noble distinction de manières et de langage et à une admirable délicatesse de sentiments, qui au lieu de s'amoindrir au contact des rudes populations sauvages n'avait fait que grandir et s'affiner sous l'action profonde d'une vie intérieure de haute sainteté.

Un service sera chanté demain à l'Académie de Sion pour le repos de l'âme de ce vaillant missionnaire qui a passé partout en faisant le bien et en donnant les plus beaux exemples d'édification.

Prière, étude, action

Les armes dont il faut se servir pour former des hommes ne sont ni des fusils, ni des baïonnettes, ni des canons, ni des tanks, ce sont celles dont l'énoncé sert de devise à notre jeunesse: *la prière, l'étude et l'action.*

La prière par laquelle on se recueille pour recevoir la lumière d'En-Haut, une bénédiction morale ou intellectuelle, une initiation à l'unique science, *la Vérité.*

L'Etude, au flambeau évangélique, de n'importe quelle science qu'il nous plaira dans la suite d'appliquer à la paix de notre vie personnelle, au bonheur des familles et à la solution de la crise que traverse non seulement notre peuple, mais le genre humain tout entier.

L'Action commune enfin, c'est-à-dire travailler plusieurs en un, afin de ramener à l'unité les directions de la pensée nationale, la marche d'ensemble vers la conquête du bien.

Dr Joseph GAUVREAU

SIMPLES NOTES

Mgr Béliveau a donné, à l'"Union Canadienne" de St-Boniface, une forte conférence, très documentée, sur les écoles neutres. "Nous sommes, au Manitoba, a dit Sa Grandeur, sous le régime des écoles neutres. C'est un malheur, je dirais volontiers une calamité; il faut nous garer contre le péril de nous accoutumer lentement au mal et d'en prendre un jour notre parti." Et d'après des témoignages écrasants, tous choisis chez des non-catholiques, Mgr Béliveau démontre que les écoles neutres sont une abomination au point de vue religieux et une banqueroute au point de vue pédagogique. L'expérience d'un demi-siècle en France et aux Etats-Unis est là pour le prouver: ici, nous ne faisons que commencer, et cependant le Congrès d'Education de Winnipeg a été obligé d'en venir déjà aux mêmes conclusions.

* * *

La province ecclésiastique de Montréal, qui comprend les diocèses de Montréal, St-Hyacinthe, Sherbrooke, Valleyfield et Joliette, et compte plus de 900,000 catholiques, aura prochainement l'occasion de démontrer ce qu'elle peut faire pour l'éducation supérieure. Une grande souscription sera ouverte pour l'Université de Montréal. C'est au moins une couple de millions qu'il faudrait recueillir.

* * *

L'Action Catholique *inaugure un grand concours d'abonnements et offre en prix deux automobiles, un piano, un phonographe et divers articles. L'occasion devrait être favorable pour assurer plus de diffusion dans l'Ouest à ce bon quotidien catholique.*

* * *

Une éclatante conversion au catholicisme vient de se produire à Baltimore. L'évêque protestant Frédérick-J. Kinsman, qui était autrefois à la tête des épiscopaliens dans le diocèse de Delaware, a fait son abjuration devant Son Eminence le cardinal Gibbons, dans la cathédrale de Baltimore.

* * *

M. Léon Mercier Gouin, fils de sir Lomer Gouin, a donné une conférence à l'Empire Club de Toronto sur l'harmonie nationale au Canada qui été très applaudie. "En constatant la façon charmante, a-t-il dit, avec laquelle vous m'avez reçu, vous nous persuadez que le seul moyen d'avoir un Canada uni est de promouvoir de plus étroites relations entre les deux races.

* * *

Les dernières élections en Europe semblent avoir porté un rude coup à la Franc-Maçonnerie. Le travail de plusieurs années de conspiration du Grand Orient est fort endommagé, depuis que les fils de la Veuve ont été pris en flagrant délit de trahison de leur pays. Mais on peut être sûr que cette société qui opère dans l'ombre va chercher à faire oublier ses méfaits en lançant quelque nouvelle offensive contre les catholiques.

* * *

Robert Sellar, l'auteur du fameux pamphlet francophobe "The tragedy of Québec" et depuis cinquante-six ans rédacteur du Huntingdon Gleaner, *vient de mourir. Les Orangistes perdent l'un de leurs plus ardents protagonistes qui rivalisait de zèle avec* l'Orange Sentinel *pour décrier l'Eglise catholique et la race française. Ces pauvres victimes du préjugé sectaire et du fanatisme développé en eux par les sociétés secrètes sont bien à plaindre.*

* * *

Le premier ministre fermier de l'Ontario vient de donner un bel exemple d'économie publique, en réduisant volontairement son salaire de $3,000 par année. M. Drury ne recevra à l'avenir que $9,000 comme premier ministre de la province, alors que M. Hearst recevait $12,000.

Prohibition et Tempérance

Le débat sur l'adresse nous indique la place de tout premier rang que va occuper la question de la tempérance à notre session provinciale. Tous les orateurs ont déploré la situation présente et fait valoir l'urgence d'une solution définitive qui donne enfin satisfaction. Aucun ne s'est pourtant risqué à sortir des généralités et à exposer un plan de réformes. Tout le monde convient qu'il faut faire quelque chose; mais quoi? Personne ne semble le savoir au juste et le gouvernement lui-même ne paraît pas encore avoir de projet bien arrêté.

Au dire du premier ministre, la loi actuelle est pratiquement inapplicable, faute d'une coopération active de la part du public. Celui-ci s'est déclaré naguère en faveur de la prohibition et il y a tout lieu de croire que son sentiment n'a pas changé: mais il se montre plutôt rebelle à accepter les conséquences qu'entraîne sa décision. Comme le faisait remarquer M. Langley, il y a bien peu de gens qui considèrent comme un crime de prendre un verre de liqueur de temps en temps.

C'est pourtant là qu'il faudrait en venir pour rendre viable le régime de la prohibition. Mais toutes les lois du monde ne peuvent rien contre certaines vérités de bon sens. Il sera toujours extrêmement difficile de mettre sur le même pied l'usage modéré et l'abus de l'alcool.

Reconnaissons, pour être juste, que la prohibition a rendu des services, du moins au début de son règne. Malheureusement, peu à peu d'autres excès sont venus prendre la place de ceux qui s'en allaient. L'usage des boissons est moins général, mais les buveurs invétérés n'ont aucune difficulté à s'approvisionner. Le scandale du bar a cessé, mais la fabrication et le commerce clandestins des liqueurs sont florissants. Sans parler du rôle étrange — pour ne pas dire plus — qu'on fait jouer aux médecins et aux pharmaciens, rôle qu'ils estiment eux-mêmes avilissant pour leur profession.

Et puis, à quoi bon une loi que l'on s'avoue impuissant à appliquer, si ce n'est à ruiner l'autorité et à encourager l'hypocrisie? Mieux vaut cent fois une règlementation moins sévère observée à la lettre que des mesures draconiennes journellement violées.

Tout le monde est d'accord aujourd'hui pour accepter des restrictions dans le commerce des liqueurs; mais ces restrictions ne peuvent être observées qu'autant qu'elles se maintiennent dans les limites d'une sage modération. Quant à la prohibition absolue, chère au "Social Service Council" et à tous les adeptes de la rigueur méthodiste, l'expérience démontre combien elle est peu praticable et quels désordres honteux elle cache sous une façade d'honnêteté mensongère.

La tempérance est une vertu qui s'acquiert par l'éducation, et non par un décret du parlement. Le révérend M. L. Leitch, député de Morse, l'a rappelé fort à propos en Chambre, et les démentis qu'il s'est attirés n'enlèvent rien à la justesse de son assertion. En cette matière délicate, la persuasion est infiniment supérieure à la coercition.

Il reste encore au législateur un rôle utile et bienfaisant à remplir: celui d'adopter toutes les mesures propres à faciliter au peuple l'obtention d'une qualité aussi précieuse, tout en sauvegardant sa liberté individuelle.

DONATIEN FRÉMONT,

La Session Provinciale

Le débat sur l'adresse

La tempérance est le grand problème de la session. — La loi actuelle est sévèrement critiquée. — M. Martin déclare que le gouvernement ne peut faire observer une loi qui n'a pas la coopération active du peuple. — On ne peut imposer la sobriété par une loi. — L'aide aux régions éprouvées. — Le gouvernement fournira la semence aux fermiers. — Les critiques de M. Badger. — La première femme député. — La loi de tempérance sera présentée après les vacances de Noël.

(De notre correspondant spécial)

Le débat sur la résolution en réponse au discours du trône a duré une partie de la semaine et s'est terminé jeudi.

Les deux députés désignés pour proposer la motion étaient MM. C. M. Hamilton, de Weyburn et J. R. Taylor, de Kinistino.

La loi de tempérance a produit un effet démoralisant

M. Hamilton est un des nouveaux députés récemment élus et il faisait par conséquent ses débuts à la tribune. Après les compliments d'usage, il a parlé avec approbation des mesures adoptées pour venir en aide aux cultivateurs nécessiteux. Abordant ensuite la question de la tempérance, il a déclaré que l'objet de la loi devrait être de réduire la consommation le plus possible, non seulement dans l'intérêt financier de la population, mais aussi pour son bien-être social et moral. Bien que la loi soit très sévère en ce qui concerne la consommation et la vente des liqueurs, elle n'a cependant pas donné satisfaction. L'orateur pense que la consommation a été réduite, mais que l'effet moral de la loi n'a pas été bon: il a été démoralisant pour le gouvernement, l'autorité constituée, la police, les docteurs et les pharmaciens, les violateurs de la loi et les avocats de la réforme sociale et morale. Un tel état de choses ne devrait pas être toléré plus longtemps.

Pour trouver le remède, il faut envisager la question à deux points de vue: La liqueur peut-elle être considérée comme un breuvage? La liqueur peut-elle être considérée comme une médecine? L'amende pour la violation de la loi devrait être proportionnée au délit et l'élément de bénéfice personnel devrait être éliminé autant que possible.

M. Hamilton félicite le gouvernement pour sa politique agricole et voit avec plaisir qu'il se propose de s'occuper des écoles du soir pour les adultes.

On est pour la prohibition, mais on viole la loi.

M. Taylor, tout en regrettant la faillite de la récolte, exprime l'opinion que cet arrêt dans notre marche en avant nous est envoyé comme une épreuve, afin de nous donner l'occasion de nous corriger de nos fautes. Il nous enseigne la stricte économie qui est aussi essentielle pendant la période de reconstruction que durant la guerre.

Le député de Kinistino attribue la faillite de la loi de tempérance au manque de désir de la respecter de la grande majorité de la population. On vote en bloc pour la prohibition, mais un grand nombre de ceux qui défendent la mesure sont les premiers à la violer. Quant aux médecins et aux pharmaciens, ils seraient heureux d'être déchargés du fardeau qu'on leur a mis sur les épaules.

M. Donald Maclean, chef de l'opposition, parle très brièvement. Au sujet du projet de loi de tempérance, il dit que celle-ci devrait être telle qu'elle obtienne l'appui de l'opinion publique.

La production a été bonne dans l'ensemble

C'est au tour du premier ministre de prendre la parole. Il fait tout d'abord remarquer qu'en dépit des conditions adverses dans certains districts, la province a néanmoins produit une quantité considérable de grain: 231,000,000 de minots pour tous les grains réunis, alors que la production totale était de 217,000,000 en 1918, de 259,000,000 en 1917, de 274,000,000 en 1916, et de 378,000,000 en 1915.

Les populations qui ont eu trois récoltes manquées à la suite sont naturellement sans ressources. Cependant il y a quelques années, le district de Régina et surtout certaines régions des Etats-Unis ont essuyé les mêmes revers.

L'aide aux régions éprouvées

M. Martin passe en revue tout ce qui a été fait déjà pour venir en aide aux fermiers des régions éprouvées. Le gouvernement, en outre, va déposer à cette session un bill pour assurer l'approvisionnement en grain de semence dans les districts éprouvés par la sécheresse. Ce bill permettra aux compagnies de prêts, dans la mesure du possible, d'organiser elles-mêmes ces secours dans les municipalités organisées. Ces compagnies ont rempli cet office l'année dernière d'une façon satisfaisante.

M. Martin n'a pas dit ce que comptait faire le gouvernement, au point de vue de la semence, dans les territoires non organisés; mais nous croyons pouvoir avancer que l'on procédera comme l'an dernier. En d'autres termes, le gouvernement fédéral fournira la semence pour les terres non patentées et le gouvernement provincial pour les terres patentées.

Le premier minstre parle de la tempérance

Abordant la question de la tempérance, M. Martin dit qu'il y a un désir évident, de la part du peuple, de réduire le plus possible l'usage des liqueurs comme breuvage. La loi a très bien fonctionné pendant quelque temps, mais plusieurs influences sont venues augmenter la consommation, entre autres, l'épidémie d'influenza, la fin de la guerre, l'ordre en conseil prohibant les envois d'une province dans l'autre.

D'après le premier ministre, tant que la liqueur sera requise pour les fins médicales, il sera nécessaire qu'elle soit entre les mains des médecins et des pharmaciens. Sans doute ces derniers ne sont pas tous responsables des abus, mais quelques-uns d'entre eux se sont relâchés et le commerce est devenu un scandale public.

Pour ce qui est de l'accusation portée contre le gouvernement de n'avoir pas essayé de faire observer la loi, M. Martin déclare qu'il était impossible de faire observer une loi qui n'avait pas la coopération active du peuple. Son administration a fait tout ce qu'il était humainement possible de faire. Les prisons sont en grande partie remplies d'individus en contravention avec cette loi et la police provinciale a passé les quatre cinquièmes de son temps à en surveiller l'exécution. Ce travail a coûté $310,000 à la province dans le cours de l'année. En conclusion, M. Martin pense que le peuple est généralement en faveur du principe de la prohibition et qu'il en découle, pour le gouvernement, le devoir de renforcer la loi, autant qu'il est hu-

maintenant possible de le faire.

Une voix de l'opposition

M. W. T. Badger, député conservateur de Rosetown, reproche au gouvernement de n'avoir pas rempli ses promesses d'avant les élections en ce qui concerne le rétablissement des soldats. Le gouvernement fédéral fait beaucoup pour les hommes qui s'installent sur des fermes, mais peu ou rien pour les autres. Rien n'empêcherait le gouvernement de la Saskatchewan de proposer une loi permettant d'avancer des capitaux aux anciens soldats qui désirent entreprendre des affaires dans les villes.

M. Badger critique la manière dont le gouvernement vient en aide aux régions éprouvées par la sécheresse. Il a trop l'air de faire la charité. Ce n'est pas ce que veulent les gens. Ils sont aussi fiers et aussi indépendants que n'importe quel autre. Pourquoi ne pas leur accorder du crédit aux banques, de façon à leur permettre d'acheter des vêtements et tout ce dont ils ont besoin chez les marchands de la localité. Des millions auraient pu être économisés aux cultivateurs, assure le député de Rosetown, si on les avait mis en mesure de semer du seigle d'hiver, afin de maintenir leur terre en bonne condition et d'éviter la répétition d'un nouveau désastre l'année prochaine.

L'orateur reproche encore au gouvernement de ne pas s'être occupé plus tôt de retenir le grain de semence.

Aux applaudissements de la Chambre, M. Dunning déclare que les arrangements à cet effet ont été conclus avec les autorités fédérales au mois d'août.

A propos de patronage

M. Badger suggère enfin un bill contre le patronage. Il n'est pas possible en effet, dit-il, pour un député de l'opposition, d'obtenir des nominations et l'approbation de certains travaux dans sa circonscription à moins que la demande en soit faite par le candidat battu.

M. Martin.—Ceci n'est pas vrai.

M. Badger.—Je ne dis pas que c'est la règle, mais c'est ce que j'ai constaté moi-même.

M. Latta. — Cette déclaration est absolument fausse.

M. Badger affirme que pas un des travaux qu'il a recommandés n'a été exécuté, à l'exception d'un "dugout".

M. Latta lui demande combien de recommandations il a faite, mais le député de Rosetown esquive une réponse directe.

M. Langley, qui prend la parole à sa suite, lui reproche d'avoir porté atteinte à la dignité de l'assemblée.

La politique de secours du gouvernement

Le ministre des municipalités justifie la politique de prudence suivie par le gouvernement dans les secours aux districts victimes de la sécheresse. En 1914, dit-il, on a dépensé $14,000,000 dans un but semblable, alors que l'assistance aurait pu être tout aussi efficace avec une dépense moitié moins considérable. En adoptant le système du transport gratuit du bétail et du fourrage, on a choisi le meilleur programme possible. Le gouvernement a déboursé $100,000 rien que pour ces transports.

Avec les arrangements pour le grain de semence conclus l'année dernière, il y a eu moins de gaspillage et plus de satisfaction qu'avec tout autre système antérieur, et en l'adoptant cette année, le gouvernement suit encore le même programme.

M. Langley parle en passant de la question des Mennonites. Il déclare que le gouvernement en est venu à une décision: les Mennonites enverront leurs enfants à nos écoles ou ils iront vivre dans un autre pays à leur choix. L'excuse que la question de langue est affaire de religion n'est pas valide à ses yeux.

Sur la question de la tempérance, M. Langley partage l'opinion du premier ministre. La loi ne pourra être mise en vigueur que dans la mesure où elle aura l'appui de l'opinion publique. Un referendum sur la question favoriserait la prohibition par deux ou trois contre un. Cependant peu de personnes regardent comme un crime le fait de prendre un verre de liqueur, et tant que l'attitude générale sera la même, il sera difficile de faire observer la loi.

Municipalités scolaires

M. Murdo Cameron (comté de Saskatoon) approuve le projet du gouvernement d'étendre les pouvoirs des municipalités rurales. Rappelant la recommandation du Dr Foght de faire de la municipalité la base de l'organisation scolaire, il suggère que ceci pourrait être réalisé en accordant l'option locale aux municipalités. Un taux de taxe scolaire uniforme, dit-il, serait beaucoup plus efficace et donnerait de meilleurs résultats à moins de frais; les districts ruraux pourraient bénéficier, tout comme les villes, des avantages d'une instruction plus avancée.

M. J. Glenn (South Qu'Appelle) critique la lenteur du gouvernement à venir en aide aux régions atteintes par la sécheresse et regrette, avec M. Badger, que l'on n'ait pas fourni de la semence de seigle d'hiver aux fermiers dont la récolte a manqué. Il déplore le système de patronage qui existe avec tous les gouvernements et se plaint que les cultivateurs ne réussissent à se faire écouter qu'immédiatement avant une élection.

Il n'y a jamais eu tant d'ivrognes

M. Glenn n'est pas tendre pour la loi de tempérance. Il n'y a jamais eu, dit-il, tant d'ivrognes et de débits clandestins. La loi est violée plus fréquemment et plus audacieusement que jamais. Si la chose dépendait de lui, il n'y aurait pas de liqueurs dans la Saskatchewan ni au Canada; mais si l'on permet l'importation, la responsabilité de tenir les liqueurs devrait peser sur le gouvernement et non sur les pharmaciens.

Vous ne pourrez rendre le peuple sobre par la législation

Le révérend M. L. Leitch (Morse) dit que c'est la perfection elle-même de la loi de tempérance qui la rend inapplicable. On boit beaucoup moins qu'avant, pense-t-il, mais le gouvernement devrait procéder avec précaution et ne pas imposer une loi aussi restrictive qu'il ne peut faire observer, faute de l'assistance voulue du public. "Vous ne pouvez, dit-il, rendre le peuple sobre par la législation".

M. Harris Turner (Soldats en France et en Belgique) regrette que le discours du trône ne fasse aucune mention du problème des logements, de l'instruction supérieure pour les enfants des soldats morts et de l'extension du moratorium en faveur des soldats encore invalides.

M. Harvey parle éducation

M. W. H. Harvey, le député des fermiers nouvellement élu dans Kindersley, fait son "maiden speech". Il commence par faire une déclaration d'indépendance absolue, se disant prêt à soutenir toute mesure qu'il croira utile, qu'elle vienne du premier ministre ou du chef de l'opposition. Il félicite le gouvernement de son projet de construire des maisons pour les instituteurs. Ce sera un excellent moyen, remarque-t-il, de donner une plus grande permanence à la profession. Une école qui change continuellement d'instituteur ne peut être bien efficace. M. Harvey voudrait qu'on s'occupe aussi de faciliter l'éducation secondaire aux enfants des fermiers en multipliant les établissements à cet effet.

Au sujet de la sécheresse, l'orateur voit l'unique remède à la situation dans la pratique des méthodes de la culture sèche.

Deux mots de réponse à M. Badger

M. S. J. Latta, ministre des routes et des chemins de fer, s'occupe naturellement des accusations de patronage portées par M. Badger. Il y a moins de patronage dans la Saskatchewan, déclare-t-il, que dans n'importe quelle autre province. S'il se glisse quelques abus, la responsabilité en retombe uniquement sur les députés, le gouvernement faisant, pour sa part, tout ce qui est en son pouvoir pour conduire les travaux de routes sur une base strictement d'affaires.

M. Latta produit des documents établissant que des travaux recommandés par M. Badger et d'autres membres de l'opposition ont été exécutés. Il lit également une correspondance attestant que le frère de M. Badger a été nommé commissaire pour recevoir le serment à la requête de ce dernier.

La première femme député prend la parole

Mme Ramsland (Pelly), la première femme député de la Saskatchewan, a fait jeudi son premier discours. On lui a naturellement fait une ovation. Rien de bien particulier à signaler dans ses paroles, si ce n'est peut-être l'espoir qu'elle a formulé que la province publie bientôt ses propres manuels scolaires.

Le mouvement des fermiers n'est pas nouveau

M. Harvey s'était flatté d'être le premier représentant du mouvement des fermiers à siéger à la Législature provinciale. Cette déclaration avait agacé M. Dunning, et cela se comprend. Il se charge de mettre les choses au point en faisant l'historique de la lutte intense que lui et d'autres députés ont menée pendant un certain nombre d'années afin d'obtenir justice pour les fermiers. Ceux qui ont porté le fardeau de cette campagne, conclut-il, ont droit au titre de pionniers dans le mouvement des fermiers.

Vendredi, la séance n'a duré que trois quarts d'heure. La Chambre s'est ajournée pour entendre le général Currie qui a pris la parole dans la salle même de la Législature.

La Saskatchewan et l'éducation

Au commencement de la seconde semaine de la session, la Législature se trouve déjà en pleine activité et a devant elle un certain nombre de mesures à différentes phases de leur gestation.

Le premier bill adopté définitivement a été celui amendant la loi des commissaires pour le serment. Ils devront désormais être sujets britanniques et leurs nomination sera permanente.

Au cours de la séance de lundi, M. Dunning, le secrétaire provincial, a déclaré que le gouvernement de la Saskatchewan avait dépensé $13,200,000 pour les fins scolaires depuis l'érection de la province en 1905.

Les vacances de Noël

Bien qu'aucune date encore n'ait été fixée pour les vacances de Noël, on pense que la Chambre s'ajournera le vendredi 19 pour se réunir de nouveau vers le 5, ce qui donnerait à nos députés un peu plus de deux semaines pour passer Noël et le jour de l'An en famille.

Avant le 19, on discutera probablement les différentes questions se rapportant aux droits de la Saskatchewan et les mesures de secours.

La question de la tempérance, la grande affaires de la session, ne sera abordée qu'après les vacances.

Il faut tenir les écoles ouvertes

Le département de l'éducation à Régina reçoit journellement avis de commissions scolaires que leurs écoles ferment pour l'hiver. Un bon nombre ont fermé dès le commencement d'octobre.

M. A. H. Ball, sous-ministre de l'Education, déclare que "si cela devient général à travers la province, des centaines d'instituteurs qualifiés resteront sans emploi durant les mois d'hiver et seront obligés, ou de chercher un autre emploi, ou de s'en retourner chez eux, peut-être dans d'autres provinces.

"C'est une situation que le public doit envisager, dit M. Ball. Si les écoles n'offrent pas aux instituteurs de l'emploi à l'année, la disette d'instituteurs qualifiés continuera. Les plus brillants de nos jeunes gens et de nos jeunes filles refuseront d'embrasser une profession qui ne leur procure pas un emploi régulier à l'année.

"Les conditions au sujet des instituteurs disponibles sont bien meilleures cette année, grâce au grand nombre d'étudiants qui sont entrés à l'Ecole Normale et d'instituteurs qualifiés qui sont venus de l'Est, à la suite de notre publicité.

"C'est une fausse économie pour la province de former des instituteurs si les commissions scolaires ne sont pas disposées à faire leur part en leur fournissant de l'emploi à l'année, des écoles confortables et des maisons de pensions ou des résidences convenables.

La Politique

La situation est sérieuse à Ottawa

... situation politi... ... Ottawa. Plu... ... voudraient se re... ... sont obligés de res... ... poste, personne ne sem... ... désireux de recueillir leur ... session

... George Foster voudrait al... Londres, l'hon. Martin Bu... ... entrer à la bibliothè... ... parlement; l'hon. Mew... ... retourner à son bu... ... Aucun ne peut ... volonté tante de rempla...

... situation se trouve encore ... par l'état de santé du ... ministre. Ses brèves va... ... n'ont pas suffi à le remet... complètement sur pied. Au... ... avec son cabinet à ... la session à préparer ... autres problèmes, le far... ... vraiment trop lourd pour ... Il faudrait à M. Bor... ... collègues capables, entre... ... et dans les conditions ... cette assistance est im... ... Aussi la situation du ... est-elle plus sérieuse que ... imagine le public.

—o—

Sir Robert Borden veut s'en aller

Le Herald, de Montréal, décla... ... la santé de sir Robert Bor... ... par cette amélioree, n'est ... complètement satisfaisante et ... l'effort de cinq ans de dur ... laissé une trace que ni ... ni les générations ne sau... ... effacer. "Ce n'est pas ... de respect à sir Robert," ... le Herald, que de dire que la ... de son successeur a été ...

Le Herald ajoute qu'au caucus ... la prochaine session, sir Ro... ... à ses partisans un ... pour la perpétuation ... et suggérera le ... de son successeur. Dans les ... bien informés on dit que ... Borden ... avoir une haute ... dans la Ligue des Na...

... prétendent que sir Ro... sera le premier représentant ... le Cabinet Impérial à Lon... ... la Conférence Impériale ... prochaine formerait. ... successeur de sir Robert se... ... l'hon. N.-W. Rowell ou ... Arthur Meighen, mais il ... probable que ce serait ... dernier.

—o—

La politique ouvrière du gouvernement

... gouvernement fera connaî... ... quelques jours sa politi... ... par un arrêté minis... ... sur les ... et les re... ... de la conférence ... ouvrière. En tout ... la journée de 8 heu... ... la semaine de 48 heures. ... représentants canadiens y ... La demande sera ... au gouvernement cana... ... comme à une quarantaine ... gouvernements représentés à ... conférence.

... la grosse difficulté. On ... jusqu'ici qu'il était ... ressort des législatures provin... ... de statuer sur la semaine ... travail. Le gouvernement re... ...-t-il sur sa décision? Ou ... Cour Suprême du Canada sera-... appelée à trancher la ques-...

... le tribunal décide que la ... de la semaine de travail ... ressort des législatures pro... ... les recommandations ... d'être faites au gouverne... ... fédéral seront transmises ... cabinets provinciaux.

... traité de paix contient ce... ... une clause concernant ... Etats fédéraux dont le pou... ... relativement aux questions ... est sujet à des restric... ... Dans ce cas le traité stipu... ... qu'il sera à la discrétion de ce ... gouvernement d'arrêter une es... ... de convention qui ne se ... imposera cependant que de re... ... commandations.

—o—

Ouvriers et fermiers ne s'entendent pas en Ontario

... Hartley Dewart, chef du ... libéral de l'Ontario, accuse ... Fermiers Unis d'avoir volé le ... programme du parti libéral. Les ... ont décidé de faire la ... à MM. Doherty, ministre de ... l'agriculture, et Raney, procu... ... général, lors des élections ... qui auront lieu sous peu ... faire ratifier le choix des ... du nouveau gouverne... ... Drury.

Ouvriers et fermiers veulent contrôler tous les gouvernements au Canada

A une récente assemblée du Conseil des Métiers et du Travail d'Ottawa, on a décidé de conclure une alliance avec les Fermiers en vue des prochaines élections fédérales. Cette union des travailleurs et des agriculteurs est déjà un fait accompli dans le domaine fédéral. Les ouvriers viennent d'approuver le projet et quant aux fermiers, il est probable qu'ils accepteront la proposition que les ouvriers viennent de mettre de l'avant. Au cours de la réunion les orateurs qui ont adressé la parole ont déclaré que le jour n'est pas éloigné où les ouvriers et les fermiers contrôleront tous les gouvernements au Canada. Les ouvriers d'Ottawa ont aussi décidé de mettre des candidats sur les rangs aux prochaines élections municipales ce qui veut dire qu'ils ne borneront pas leur activité à la politique provinciale et fédérale seulement, mais chercheront aussi à prendre le contrôle de l'administration municipale de la Capitale.

—o—

Le gouvernement Drury nomme un Canadien

M. Ferdinand Larose, bachelier es sciences de l'école d'agriculture d'Oka, vient d'être nommé agronome pour les comtés de Russell et Prescott. La nomination a été faite par le nouveau gouvernement Drury.

M. Larose a fait son cours classique à l'Université d'Ottawa où il a obtenu le titre de licencié en philosophie.

—o—

La prochaine session à Ottawa se tiendra dans les nouveaux édifices du parlement

On vient de donner ordre aux entrepreneurs de construction qui sont à construire les nouvelles bâtisses du parlement d'avoir à compléter les bâtisses pour le 1er février. L'ameublement a été acheté, mais à la prochaine session on devra se servir de l'ameublement actuellement employé. On placera dans la chambre des Communes des bancs temporaires pour messieurs "les députés". La chambre du Sénat ne sera probablement pas terminée.

Les sénateurs devront se contenter d'une salle de comité pour leurs savantes délibérations.

Le coût des bâtisses a été estimé à $5,100,000. Mais on a déjà dépensé $6,000,000 et il faudra encore $2,000,000 pour compléter l'ouvrage. L'ameublement coûtera $500,000. On explique cette augmentation par le coût de la construction qui a considérablement augmenté ces dernières années.

—o—

Les fermiers du Québec dans le mouvement politique

Les fermiers-unis de la province d'Ontario et de la province de Québec se rapprochent. Les représentants des deux groupes se sont réunis ces jours derniers à Montréal, et on dit que les fermiers de Québec se préparent à nommer des candidats aux prochaines élections fédérales.

—o—

La politique navale du gouvernement ne sera peut-être pas annoncée

L'impression commence à se répandre dans les cercles politiques, à Ottawa, que la politique navale du gouvernement ne sera pas annoncée à la prochaine session. Tout en admettant que le Canada doit faire quelque chose, le cabinet considérerait que la situation financière est telle qu'il serait justifiable d'ajourner le projet.

—o—

Un projet de 300 millions

Ottawa.—La canalisation du St-Laurent à partir de Montréal en montant, semble devoir reléguer dans l'ombre le projet de la Baie Georgienne.

Le creusement du canal Welland était considéré par d'aucuns comme préliminaire de cette entreprise qui coûtera autant que le projet par la rivière Ottawa. L'estimé du coût n'est pas encore prêt, mais l'on parle déjà de 300 millions au moins.

Naturellement le projet du St-Laurent devra attendre une occasion favorable du point de vue financier, mais l'on s'y prépare.

L'avantage serait le développement de 2 à 3 millions de forces motrices entre Morrisburg et Montréal.

Quatre barrages seraient nécessaires, un à Morrisburg, le deuxième à Cornwall, le troisième au pied du lac St-François et le quatrième à Lachine.

Du lac St-François en montant, le fleuve est voie internationale et les frais de développement sur cette partie seraient partagés par le Canada et les Etats-Unis. Mais comme l'ensemble du projet comprend la partie du fleuve entièrement en territoire canadien, il reste à savoir si les Etats-Unis voudront partager le coût entier des travaux. Québec, Ontario, l'état de New-York et les gouvernements Canadien et Américain sont intéressés dans ces projets, de même que les compagnies privées exploitant déjà ces pouvoirs d'eau.

Sir Adam Beck, président de la Commission Hydro-électrique d'Ontario, est naturellement très favorable à ce projet qui augmenterait encore la puissance de sa commission.

Sir Adam Beck doit soumettre au gouvernement fédéral une réclamation de 4 millions de piastres environ pour dépenses additionnelles de sa commission nécessitées par le supplément de pouvoir électrique pour la fabrication de munitions.

—o—

Terres de la Baie d'Hudson pour les soldats

Plus de 100,000 acres de terre de la réserve de la Baie d'Hudson dans les trois provinces prairies, lesquelles ont été remises au gouvernement, ont été confiées à la commission de colonisation des soldats.

Ces terres ont été inspectées l'été dernier. Toutes sont aptes à la culture et une étendue considérable est de première qualité.

En plus de ces terres, le ranch d'Eastview, près de Carbon, Alberta, comprenant 18,000 acres de terre arable, a été acquis par le gouvernement et sera mis à la disposition de la commission de colonisation.

Toutes ces terres ont été classifiées et seront réparties le printemps prochain.

Au point de vue de la répartition ces terres sont divisées en deux classes:

1. Terres de qualité qui seront vendues à prix raisonnable.
2. Terres de moindre qualité, propres à l'agriculture, qui seront données aux soldats.

Aucun droit de priorité ne sera reconnu sur ces terres. On adoptera le système du tirage. On en annoncera plus tard la date.

Choses de France

Les élections législatives

Les élections législatives pour le renouvellement de la Chambre des Députés ont eu lieu, en France, le dimanche 16 novembre, au scrutin de liste comportant une part de représentation proportionnelle. On attendait, dans le monde entier, avec la curiosité la plus vive, quel serait le résultat de cette consultation nationale. On se demandait dans quelle mesure et de quelle manière la guerre et la victoire modifieraient la composition de la nouvelle assemblée appelée par le pays à la direction des affaires publiques et à l'orientation de ses destinées politiques.

On le sait maintenant et, hâtons-nous de le dire, les craintes des esprits pessimistes qui redoutaient que le scrutin du 16 novembre n'apportât aux éléments de désordre qui s'agitent en ce moment, dans tous les pays, un commencement de succès, ne se sont point réalisés. Les faits leur opposent même un heureux démenti. Le parti socialiste unifié qui, surtout depuis l'armistice, tentait d'entraîner à sa suite, dans une voie nettement révolutionnaire, les masses ouvrières, a subi, le 16 novembre, un retentissant échec. Il est diminué en nombre très sensiblement et décapité. Il perd ses chefs de file, un Longuet, battu dans la banlieue parisienne avec tous ses compagnons de liste, un Renaudel, directeur du journal l'*Humanité*, battu dans le département du Var. Les socialistes qui comptaient plus de cent membres dans l'ancienne Chambre ne rentreront pas soixante au Palais-Bourbon.

Les radicaux et les radicaux socialistes qui, en 1914, avaient contribué, en s'alliant avec eux au second tour de scrutin, à faire triompher les socialistes, ceux qui, durant ces derniers mois, ont lutté contre le ministère Clemenceau ou fait montre de sympathies pour M. Caillaux et M. Malvy, sont également battus. C'est le cas de M. Augagneur, à Lyon, de M. Violette, en Eure et Loir et de beaucoup d'autres. Succombent en même temps, notamment, dans le midi, des hommes qui, comme M. Lafferre, actuellement ministre de l'Instruction publique, demeuraient attachés au vieil esprit anticlérical d'avant guerre.

Les deux idées qui ont triomphé, au scrutin du 16 novembre, sont les deux idées de paix sociale et d'apaisement des querelles intestines qui avaient la religion pour objet. Devant le péril révolutionnaire, rendu plus sensible par les essais d'obstruction, en face des grèves politiques fomentées par les socialistes, tous ceux qui veulent que la France vive et se relève de ses ruines glorieuses se sont coalisés. Tous les républicains, avancés ou modérés, ont fait bloc, dans un bel élan de patriotisme et de solidarité nationale.

Les catholiques ont joué un grand rôle dans ces élections. L'immense majorité d'entre eux, se refusant à discuter ou à combattre le régime républicain, en tant que tel, a accordé ses suffrages, partout où manquaient les candidats nettement catholiques, à des hommes qui, comme M. Millerand, ou M. Deschanel, ou M. Barthou, leur offraient des garanties suffisantes, au moins pour le moment, au point de vue du respect de leurs croyances. Sans doute, et malheureusement, les hommes politiques que nous venons de nommer ont déclaré vouloir maintenir à la République son caractère de laïcité; ils ont du moins promis que cette laïcité ne serait plus agressive et qu'elle ne renfermait aucune arrière pensée de lutte contre l'Eglise. Plusieurs d'entre eux et non des moindres, tels M. Millerand, M. Briand, M. Viviani, se sont prononcés pour des raisons politiques, en faveur de la reprise des relations diplomatiques avec le Saint Siège. C'est là une orientation nouvelle et significative de la politique française.

Grâce à ces alliances, consenties de part et d'autre, avec une égale loyauté, les catholiques ont pu conquérir nombre de sièges et prendre rang, en bonne place, dans le groupe, très augmenté, des républicains progressistes et libéraux. Pour la première fois, ils sortent des partis d'opposition et se trouvent en mesure d'exercer, au sein de la majorité, une influence qui ne pourra manquer d'être heureuse à tous points de vue.

Les évêques français et parmi eux, en première ligne, les Cardinaux de Paris et de Lyon, avaient conseillé aux électeurs catholiques, pour le bien supérieur du pays et de la religion, à cause du danger révolutionnaire, cette tactique d'alliance et d'entente, partout où elle paraîtrait s'imposer comme nécessaire, du fait des circonstances locales. Ces indications, venant de ces bouches autorisées, ont été, dans l'ensemble écoutées et suivies. Une fois de plus, la France doit son salut à l'esprit d'abnégation patriotique des électeurs raisonnables et modérés, parmi lesquels les catholiques doivent être placés au premier rang.

Ces élections législatives permettent donc d'envisager avec une confiance affermie l'avenir politique et social de la France. Loin de se trouver rompue, l'Union sacrée, si discutée par quelques-uns, dans ses résultats, quant à la politique intérieure, s'en trouve affermie. Au sein du nouveau Parlement, il se trouvera une majorité compacte pour la maintenir dans ce qu'elle a d'essentiel et pour aviser aux meilleures mesures à prendre en vue d'apporter d'abord, aux problèmes d'ordre économique et financier, les solutions promptes qu'ils réclament. Ceux qui souhaitaient à la France des hommes nouveaux vont être satisfaits. 339 députés sur 628, ont été élus qui ne faisaient pas partie de la dernière assemblée et parmi eux, en nombre notable, des généraux, des anciens combattants, les Castelnau, les Maud'huy et bien d'autres.

Pour la première fois aussi, l'Alsace et la Lorraine reviennent prendre leur place, vide depuis 48 ans, dans l'assemblée française. Les élus des deux provinces délivrées du joug germanique, à quelque parti politique qu'ils appartiennent, nourrissent vis à vis de la patrie retrouvée des sentiments unanimes d'amour et de fidélité.

Au point de vue international, les élections du 16 novembre, paraissent devoir exercer une influence heureuse dans le sens du maintien de l'ordre et de la paix. Une France divisée ou rongée par le socialisme révolutionnaire eût été, pour l'Allemagne, une tentative permanente de revanche, pour bien d'autre peuples, un exemple dangereux. Une France unie, laborieuse, retrouvant à force de travail, sa prospérité économique, c'est l'Entente qui a gagné la guerre solidement confirmée.

Une fois de plus, en s'affirmant elle-même telle qu'elle est, généreuse, mais toujours armée de bon sens, la France donne des preuves éclatantes de sa volonté de vivre et de poursuivre, dans la paix, l'oeuvre, profitable à tous les peuples, pour laquelle elle a, durant la guerre, consenti les plus lourds sacrifices.

J. L.

—o—

Foch à Lourdes

Dans les *Annales* de N.-D. de Lourdes, livraison de septembre, on trouve des détails sur la visite du Maréchal Foch à Tarbes, sa ville natale et à Lourdes où tout enfant, il venait passer une partie de ses vacances chez un de ses oncles.

La visite du grand vainqueur à la Grotte fut faite comme celle d'un simple pèlerin.

"C'est ainsi, lisons-nous dans les *Annales*, que le Maréchal et madame Foch purent assister à la messe et y communier à l'abri de tous les regards indiscrets, confondus parmi les fidèles et reconnus seulement de la Vierge qui, on l'avouera, doit avoir des regards de prédilection pour son illustre compatriote dont l'épée a si magnifiquement servi les plans divins.

Environ une demi-heure après, toujours protégés par l'incognito que nul ne songeait — et pour cause — à dévoiler, Foch et la Maréchale descendaient les lacets au pas tranquille des pèlerins habituels qui goûtent le calme du joli chemin qui conduit à la Grotte.

Pendant quelques minutes, au milieu d'une centaine de fidèles, ils purent prier, comme on aime prier à cette place où s'évoque si doucement la présence de l'Immaculée.

Puis, sans hâte, voulant que le pèlerinage fût complet, ils s'acheminèrent vers la basilique du Rosaire, où ils se recueillirent un instant.

C'est alors que remontant par la rampe du Nord, toujours inconnus et semblant goûter la joie d'être bien seuls dans ce matin tranquille où nulle foule n'encombrait les Sanctuaires, le Maréchal et la Maréchale regagnèrent leur voiture pour se rendre au Chalet épiscopal.

Là, ils furent reconnus par des chapelains qui, devinant leur intention, firent ouvrir la grille du parc. L'auto les transporta ainsi jusqu'au perron. La visite du grand chef à S. G. Mgr Shoepfer, évêque de Tarbes et de Lourdes, dura une dizaine de minutes.

Il en est sans doute qui regretteront de n'avoir pu voir et acclamer Foch en prière à la Grotte. Ceux-là ignorent que le grand chrétien, avec la conscience de ce titre, estime qu'il n'a pas à recevoir d'hommages en présence de Celle qui doit, en toutes circonstances, triompher sur cette terre où Elle a voulu établir sa Cour. Et le vainqueur du Kaiser nous semble d'autant plus grand dans l'expression modeste de sa foi qu'il a voulu, pour ainsi dire, se dépouiller pour un moment de tout le prestige de la gloire humaine, pour paraître, aux yeux de la Reine du Ciel, le simple pèlerin qui vient épancher devant Elle l'amour de sa grande âme reconnaissante et fidèle."

Quelle forte leçon pour les grands et les puissants du siècle, bouffis d'orgueil et qui ne savent se courber que devant l'opinion publique.

—o—

Session spéciale des Chambres françaises

Un décret du président Poincaré a convoqué le Sénat et la Chambre des députés pour le 6 décembre.

Une dépêche annonce que les négociations progressent au sujet de la reprise des relations diplomatiques entre la France et le Saint-Siège et que les perspectives semblent bonnes.

M. Paul Jourdain, nouveau député du Rhin-Supérieur (Alsace), est appelé au poste de ministre du travail, à la succession de M. Colliard, démissionnaire, à la suite de sa défaite électorale.

—o—

L'Allemagne reçoit un dernier avertissement

La signature du protocole qui doit rendre le traité de paix effectif est toujours retardée par l'Allemagne. Elle vient cependant de recevoir du Conseil suprême le dernier avertissement.

La note remise au baron Von Lersner, chef de la délégation allemande, rejette la demande de modification du traité au sujet de la livraison des Allemands coupables de crimes contre les lois internationales de la guerre et le retour des prisonniers. Elle consent à considérer les effets économiques des indemnités requises pour le coulage des vaisseaux de guerre à Scapa Flow.

Au sujet de la cause de coercition du protocole, le Conseil suprême considère que la signature du protocole et la ratification rendront le traité effectif et que l'exécution du protocole sera obtenue par les termes généraux du traité et par les méthodes ordinairement reconnues.

Il rejette la prétention des Allemands à un droit de modification du traité, comme compensation pour l'absence de citoyens des Etats-Unis de la commission et déclare qu'il est inutile de chercher à retarder la mise en vigueur du traité à cause de l'attitude des Etats-Unis.

Une seconde note a trait uniquement à l'incident de Scapa Flow. Elle place la responsabilité du coulage sur les Allemands et ne voit dans leur protestation qu'une tentative pour retarder le traité.

—o—

L'Angleterre détruit ses dreadnoughts

L'ère des dreadnoughts et des super-dreadnought est finie, d'après ce qu'annonce le *Times*, de Londres. Déjà l'un des plus puissants navires de guerre anglais est en voie de démolition. C'est le "Indomitable". D'autres suivront bientôt. Sans divulguer les projets de l'Amirauté, le grand journal déclare que les sous-marins, les mines, les avions ont démontré qu'il n'était plus sage de construire ces formidables forteresses flottantes qui coûtent vingt millions de dollars et qu'une torpille lancée par un ennemi invisible, dans l'air ou sous les flots, peut détruire en un instant. L'"Indomitable", qu'on brise actuellement, a porté le roi Georges V lors de son dernier voyage au Canada, en 1908, lorsqu'il n'était encore que Prince de Galles et fut envoyé à Québec pour représenter le Roi.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

FORGET, Sask.

La chronique de Forget se réveille d'un long sommeil. Après le temps de dormir il y a celui de veiller et— écrire. Certes ce n'est pas qu'il y ait pénurie de nouvelles; mais la plume pèse parfois lourdement à certaines mains.

Savez-vous qu'on a osé parler pour notre village d'un pouvoir électrique sans égal? A coup sûr, les gens de par ici se poussent: et ils semblent désireux qu'on puisse admirer leurs belles bâtisses paroissiales même par la nuit la plus sombre. Et si on en croit certaines rumeurs mystérieuses, il ne s'agit pas seulement d'un beau château en Espagne. Ce va être une réalité avant que beaucoup de mois ne se passent. Car déjà une assemblée a voté la chose à l'unanimité, ce qui prouve qu'à Forget on n'a pas d'élément rétrograde; et un comité très actif est à en faire une étude sérieuse. Vivent les gens qui veulent le progrès dans nos centres catholiques!

Il y a eu du nouveau au Conseil municipal le 1er décembre. M. Patrick Flood, qui a rempli, d'une manière si digne et si désintéressée, les fonctions de Maire du village pendant les deux années qui s'achèvent, refuse une nouvelle nomination; et M. Jean Haran, bien connu de beaucoup de lecteurs du *Patriote*, a été élu par acclamation pour lui succéder à ce conseil. Nous regrettons que le village perde, ne fut-ce que pour un temps, les services d'un homme aussi pondéré que l'est M. Flood, qui s'est attiré l'admiration de tous pendant la crise de l'influenza. D'autre part, nous sommes sûrs que M. Haran apportera aux affaires municipales le même talent administratif, le même dévouement infatigable, la même soif de progrès qu'il a toujours manifestés à la Commission d'Ecole.

Si vous passiez ces jours-ci sous les fenêtres de notre Ecole publique, vous entendriez des chants et des déclamations qui doivent sans doute cacher quelque secret d'Etat. Je ne serais nullement surpris qu'aux approches de Noël, nous soyons émerveillés en voyant une nuée de jeunes anges nous disant à leur manière leurs efforts personnels et le zèle de leurs dévouées maîtresses. Nous attendons de pied ferme.

Dieu est avec nous pour de bon. Grâce à Dieu nous ne connaissons pas [illegible] les souffrances et les privations dont on parle ailleurs. La récolte sans doute n'a pas été [illegible] mais chacun a eu sa semence, et même [illegible] plus. Et on est content. Car il y a un élément de la ferme qui n'a pas souffert outre mesure de la sécheresse: ce sont les animaux. Ils sont richesse quand même, lorsque l'élément du grain fait défaut. Et avec cela, on attend avec confiance ce que la divine Providence nous réserve pour l'an prochain.

—o—

CHARLOTTE. Sask.

Dimanche dernier, eut lieu la réunion des catholiques de la paroisse, c'est-à-dire la deuxième partie de cartes qui fut très animée. Les prix furent remportés par Mme V. Bertrand et M. Ernest Nadon, de Turtleford. Le prix de consolation fut décerné à Mlle V. Langevin et M. Adrien Lanclos. Après la partie, il y eut vente de paniers à l'enchère. Les messieurs se montrèrent bien généreux et délièrent les cordons de leur bourse d'une manière gaie, tous alléchés par la perspective de prendre le [illegible] et passer le reste de la soirée en compagnie d'une gentille jeune fille.

M. Emile Satenbier a vendu son terrain, à quelques milles de sa demeure à M. Schwar pour la somme de [illegible] comptant.

Mardi dernier avait lieu le mariage de Mlle Paule Pauline et de M. Adolphe Hermann. Il y eut réception à la résidence de M. Hermann. Nos meilleurs souhaits aux nouveaux époux.

Dimanche dernier le Rév. Père Vermandan a administré le baptême au quatrième enfant de M. et Mme Elzéar Larocque. L'enfant reçut pour noms Joseph-Henri-Laurent. Parrain et marraine, M. Henri Doré et Mlle Gilberte Bertrand.

Ces jours derniers MM. Télesphore Bertrand et Isidore Langevin ont vendu un char de blé à la Compagnie North Star de Turtleford.

—o—

DUCK LAKE, Sask.

Dimanche après-midi un incendie a complètement détruit l'édifice de la Banque de Montréal. Il ne reste qu'un amas de ruines. Ce n'est qu'avec difficulté que les enfants du gérant au second étage ont pu être sauvés. La Banque continue à faire [illegible] au bureau de l'hôtel de ville.

VONDA, Sask.

Le terme de la Cour du District, commencé ici le 25 novembre dernier, s'est terminé le 28. Le dossier contenait 12 causes au début, mais deux d'entre elles ayant été réglées hors cour et deux autres ajournées au prochain terme, Son Honneur le juge Dixon n'eut à entendre que les huit autres. Jugement fut rendu dans une couple d'elles en faveur des clients de notre avocat, M. H. E. Brunelle. Nous l'en félicitons.

La partie de cartes organisée par les *Enfants de Marie*, mercredi le 3 décembre, au profit de notre église, a obtenu un vrai succès. La salle de l'Hôtel de Ville était bien remplie et on comptait nombre de spectateurs en dehors du nombre complet de joueurs requis. Plusieurs prix furent distribués aux heureux gagnants et aux... meilleurs perdants. Un goûter les mieux préparés fut servi par les dames. On vendit à l'enchère quelques chefs-d'œuvres culinaires qui contribuèrent largement à assurer à cette agréable soirée un résultat financier très satisfaisant. Nos sincères félicitations à ces demoiselles.

Et le lendemain, le 4, les artistes-amateurs de Howell, dont la renommée n'est plus à faire, venaient nous régaler d'une séance dramatique et musicale tout à fait choisie. Un drame en trois actes, "Les Deux Sourdes" fut interprété d'une façon irréprochable. Mlle Bouchard, MM. Lafrenière et Fournier chantèrent des solo et duo qui furent fort goûtés. Et le tout se termina en riant de bon cœur. Pouvait-il en être autrement avec un "Chicot" de l'espèce? Certes non! Il était à la hauteur de son rôle et s'en est acquitté à merveille. Somme toute, nos amis ont un nouveau succès à leur crédit et nous les verrons toujours avec plaisir revenir passer avec nous des heures aussi agréables.

—Les élections de la Municipalité avaient lieu lundi dernier. M. Ph. Lafrenière, de Howell, fut élu par acclamation maire pour le nouveau terme, remplaçant M. R. Denis, sortant de charge. M. L. April pour la division 2, et M. O. Loiselle pour la division 4, furent élus, par acclamation aussi, conseillers pour leurs divisions recpectives.

—M. J. A. Lacroix, de Cantal, Sask., et M. A. Stebbins de Tisdale, Sask., tous deux anciens citoyens de Vonda, étaient de passage parmi nous ces jours derniers. Nous étions heureux de les revoir: ils nous avaient laissé de si bons souvenirs!

—Nos sympathies les plus sinceres sont acquises à M. et Mme J. W. Belair, qui semblent vraiment jouer de malheur depuis quelques jours. En effet M. Belair lui-même s'est blessé à la jambe alors que creusant un puits à la machine et se trouvant à une profondeur d'une centaine de pieds dans la terre, il fut frappé par une lourde barre d'acier détachée accidentellement de la machine en haut du puits. On le tira de sa mauvaise position plus mort que vif: heureusement il n'était pas mortellement atteint et entra vite en voie de guérison.

Et voilà que pendant ce temps, à sa demeure, son petit garçon, âgé de trois ans, profitant de l'inattention de sa mère qui était à préparer un certain poison destructif, saisit un gobelet contenant une quantité de cette préparation et en avait déjà avalé un peu, lorsque Mme Belair, s'apercevant du danger, s'empressa de lui enlever le gobelet. On réussit toutefois à prévenir l'empoisonnement; mais quelques gouttes ayant jailli dans la figure du pauvre enfant, son œil droit fut attaqué et on devra peut-être le lui enlever.

Nous souhaitons qu'aucune conséquence grave ne résulte de ces deux accidents et que M. Belair soit bien vite revenu à sa santé normale.

—o—

DUMAS, SASK.,

M. Rodolphe Bessette, de Dumas, a épousé, ces jours derniers, à Farnham, P.Q., Mme veuve Sylva Carreau, de Sainte-Brigitte d'Iberville. M. et Mme Bessette sont partis pour Waterburg, Conn., où ils sont les hôtes du Dr Bouvier. Ils visiteront ensuite les principales villes des Etats-Unis avant de retourner sur leur ferme à Dumas.

—o—

Les 'Amis de la bonne presse' de Shell River

A la liste des "Amis de la bonne presse", de Shell River, que nous avons publiée il y a quinze jours, nous sommes heureux d'ajouter les noms de MM. Emile Charpentier et Ephrem Beaulac qui ont chacun souscrit la somme d'un dollar.

Aux anciens élèves du Collège de Rimouski

Pour célébrer le cinquantenaire de fondation de cette institution une réunion générale de tous les anciens professeurs et élèves est projetée pour le 20 juin prochain. Les directeurs ont cru bon de donner à l'avance avis de ce conventum, par la voie des journaux, afin que l'on se prépare à venir en grand nombre. Il y a quelques milliers de prêtres et de laïcs répandus dans tout le pays qui se réclament du Séminaire et du Collège de Rimouski. Ils sont respectueusement priés de vouloir bien faire connaître le plus tôt possible à M. l'abbé Charron, supérieur, leur adresse actuelle ainsi que la date de leur séjour dans l'institution, car on désire dresser un catalogue complet des anciens professeurs et élèves pour les archives endommagées par l'incendie de 1881.

—o—

Le cardinal O'Connel contre l'américanisation et l'unilinguisme

A la bénédiction d'une nouvelle église franco-américaine à West Everett, près de Boston, le cardinal O'Connell a prononcé une importante allocution:

"Dans ce pays, moins que partout ailleurs, a dit Son Eminence, il n'est nul besoin de supprimer les instincts et les traditions que les races ont apportés ici. Au contraire, ces traditions, ces instincts doivent recevoir assez de latitude pour exercer leur influence naturellement bienfaisante.

"La langue, le tempérament, les dons et facultés variés qui sont distribués à la race humaine doivent être cultivés et consolidés pour la plus grande gloire de Dieu."

La cardinal fit l'éloge des Franco-Américains de l'archidiocèse, dans des termes aussi émus qu'éloquents.

"Je félicite, dit le Cardinal, tous les bons Canadiens français de mon archidiocèse. C'est avec bonheur que j'atteste qu'ils ont apporté ici la foi solide et forte implantée par leurs ancêtres au Canada, il y a des siècles. Ils sont venus ici sans perdre cette foi; ils sont demeurés loyaux à l'Eglise de leurs pères".

—o—

Evêque de Jaffna

Un successeur à Mgr Joulain, O.M.I., décédé au mois de février dernier a été nommé. Le nouvel évêque de Jaffna est Mgr Jules Brault, O.M.I. actuellement vicaire général de Colombo. Il est né en 1867, dans le diocèse d'Angers en France, et est venu à l'île de Ceylan en 1891 où il a rempli divers postes.

—o—

De nouvelles écoles pour les Mennonites

Régina.—Le ministère de l'éducation se propose de construire huit ou neuf nouvelles écoles parmi la vieille colonie des Mennonites, le printemps prochain. Le projet initial était de bâtir une quinzaine d'écoles administrées directement par le département de l'éducation. Six ont été construites l'été dernier et trois d'entre elles sont ouvertes.

—o—

Les Fermiers-Unis et les Grain Growers couperont, au cours de 1920, 20 millions de pieds de bois qui seront convertis en planches dans les scieries de la Colombie Anglaise et envoyés aux différentes organisations de fermiers dans l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba.

PRINCE-ALBERT

Les élections municipales

Les élections municipales se sont passées bien tranquillement cette année et n'ont pas suscité un grand intérêt. Sur les 1,500 électeurs environ inscrits sur la liste, un quart à peine a pris la peine de voter. La température très rude de lundi a été pour beaucoup dans ces nombreuses abstentions.

Les quatre conseillers municipaux élus sont: A. Cameron, 301; A. S. Fraser, 282; H. Finkleman, 271; R. Mulcaster, 253.

Les autres candidats ont obtenu: F. Davidson, 145 voix; H. D. Davis, [illegible]; C. H. Lewis, 69; J. R. McPherson, 60.

MM. Cameron et Fraser étaient des conseillers sortants. MM. Finkleman et Mulcaster sont élus pour la première fois.

M. Davis, conseiller sortant, n'a pas été réélu. Sa candidature était endossée par le conseil des métiers et du travail, ainsi que celles de MM. Lewis et McPherson. A noter que ces trois candidats ouvriers ont obtenu le plus petit nombre de voix.

Soirée de l'A.C.F.C.

Demain soir, jeudi, soirée de l'A.C.F.C. à 8 heures précises, dans la salle paroissiale. En plus de la partie musicale habituelle, il y aura une intéressante causerie sur Jeanne d'Arc, par M. l'abbé Soyer, avec projections lumineuses.

Venez et amenez vos amis.

M. Maharg parlera à Prince-Albert lundi prochain

M. J. A. Maharg, député fédéral, président de l'Association des Grain Growers de la Saskatchewan, sera à Prince-Albert lundi prochain et y exposera le nouveau programme national. Ce sera une belle occasion de se renseigner sur le mouvement des fermiers de la bouche même de l'un des chefs de ce mouvement.

Banquet d'éducation

Vendredi soir, au Collegiate, un banquet réunissait une centaine de convives, tous choisis parmi les membres du clergé, les instituteurs et institutrices, les membres des commissions scolaires. Plusieurs discours intéressants ont été prononcés. Mlle J. Virtue, principale du collège Saint-Alban, a parlé de la nécessité de l'instruction religieuse à l'école et a demandé à cette fin la coopération des parents. Le R. P. Panhaleux, O. M.I., dans une allocution très goûtée a fait ressortir comment l'école et la famille devaient se compléter l'une l'autre pour préparer l'enfant à la vie.

La fête a malheureusement été troublée par un pénible accident. Une jeune institutrice, Mlle Olive Douglas, qui a commis l'imprudence de descendre par l'escalier de sauvetage, afin de ne pas déranger les orateurs qui parlaient, a marché sur une lucarne cachée par la neige et a fait une chute de dix pieds sur la galerie d'une salle qui se trouvait en-dessous. Son état est grave et l'on a dû la transporter à Winnipeg pour la mettre sous les soins de spécialistes.

—M. Donatien Frémont et Mme (Annette Saint-Amant) font part de la naissance de leur fille, Marie-Emma-Donatienne, née le 2 décembre. Parrain et marraine, M. le notaire Saint-Amant et Mlle Maria Saint-Amant, de L'Avenir, P.Q., grand-père et tante de l'enfant, remplacés au baptême par M. et Mme J.-E. Morrier.

—De passage à l'évêché le R. P. J. B. Boyer, O.M.I., de Lebret et le R. P. Lajeunesse, de Big River. Le R. P. Boyer a prêché la retraite à l'école Saint-Michel de Duck Lake.

—Une assemblée de protestation contre le massacre des Juifs en Ukraine doit avoir lieu demain soir à l'hôtel de ville. Au Canada et aux Etats-Unis, des assemblées semblables de protestation sont organisées dans les principales villes.

Des milliers de chevaux meurent de froid au Montana

Selon les dires des éleveurs des milliers de chevaux sont morts de froid et de faim au Montana. Cette perte a été causée d'abord par un froid intense, et ensuite par la famine due à la grande sécheresse de l'été dernier.

Selon les rapports, quatre semaines de tempête ont jeté les éleveurs dans une situation désespérée, en ce qui concerne les marchés des bestiaux. Les bêtes à cornes qui ont été laissées dans les champs à cause de la disette dans les granges, gèlent à mort ou deviennent la proie des loups.

Un désastreux incendie détruit le quartier des affaires à Ponteix

Un télégramme de Ponteix nous informe qu'un incendie a détruit le théâtre, la pharmacie, une boulangerie, une salle de billards, deux bureaux d'affaires, trois magasins et trois restaurants.

Les détails manquent, mais le prochain numéro de l'*Hirondelle* ne manquera pas de nous les apporter.

Ce désastreux incendie est arrivé vendredi soir. Le feu a pris dans le théâtre, à la suite d'une danse qui avait eu lieu dans la soirée.

A cette époque de l'année surtout, c'est une rude épreuve pour la petite ville bien française du sud qui va avoir des privations à subir. Nous souhaitons vivement que son progrès n'en soit pas trop retardé.

Le R. P. Merer

Le R. P. Mérer, O.M.I., supérieur du Scolasticat des Oblats, d'Edmonton qui est allé subir une opération à l'Institut Mayo, de Rochester, est toujours dans une situation grave qui laisse humainement peu d'espoir d'un parfait recouvrement.

Deux tiers seulement du grain de l'Ouest expédié

Winnipeg.—On estime que pas plus des deux tiers du grain de la saison a été expédié de l'Ouest. Jusqu'à date, 70,000,000 de minots ont passé sur les lignes du C.P.R., et l'on s'attend à ce qu'il en passe encore de 30,000,000 à 35,000,000.

Le froid précoce est cause en partie de ce retard, tous les wagons disponibles sur les lignes ayant été employés au transport du charbon.

Bureau international du travail

M. Albert Thomas, chef ouvrier conservateur de France, a été choisi pour être le premier directeur-général du Bureau international du travail établi sous les auspices de la Ligue des nations. M. Arthur Fontaine, de France, a été choisi comme président permanent du Bureau des directeurs.

Mines de diamant

Les mines de diamant de l'Afrique-Sud seront à l'avenir sous contrôle. On ne pourra obtenir de diamants que par l'intermédiaire d'un syndicat de Londres.

Université américaine incendiée

Le groupe d'édifices occupé par la "John Hopkins University" à Baltimore et un pâté d'autres maisons ont été détruits par un incendie. Les pertes se chiffrent à un million.

OTTAWA.—M. Arthur Meighen partira prochainement pour Victoria, C.A., où il commencera une tournée de discours. Il visitera les principales villes de l'Ouest et s'efforcera de faire apprécier au public les douceurs du régime unioniste.

MONTREAL.—La Chambre de Commerce a discuté le projet d'établir un service de transport aérien entre les principales villes du Canada.

—Horace Barré, champion des hommes forts de l'univers, est décédé subitement à l'âge de 48 ans.

CALCULS BILIAIRES.—Mme Eli Smith d'Ancaster, Ont. nous écrit: "Pendant les huit ou dix dernières années j'ai beaucoup souffert de calculsb iliaires. J'étais pire pendant l'hiver, et les attaques étaient si fréquentes que je n'osais m'absenter de la maison un seul jour. En vain j'ai essayé plusieurs traitements jusqu'à ce que mon système soit complètement ruiné. Le Novoro du Dr Pierre m'a tout à fait remise. Les douleurs, les souffrances ont disparu. J'ai cinquante deux ans, et travaille dur tous les jours." Ce remède herbeux, bien connu restaure les fonctions normales des reins et du foie, et fortifie le système en entier. Ce n'est pas une médecine de pharmacie, mais il est distribué par des agents locaux spécialement appointés. Pour renseignements s'adresser au Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livrés au Canada exempts de droits de douane.

MARCHE AUX GRAINS PRINCE-ALBERT

BLE

No. 1 Nord	$1.92
No. 2 Nord	1.89
No. 3 Nord	1.84
No. 4 Nord	1.76
No. 5 Nord	1.65
AVOINE	$0.90

ORGE	$1.25
FOIN, non pressé	$15.00 à $18.00
MOULEE, 100 livres	2.60
SON, 100 livres	$2.25
BEURRE, la livre	60c
OEUFS, la douz	60c
POMMES DE TERRE	$1.50 à $1.75
POULET, la livre	25 à 28c
PORC, la livre	23c
BOEUF, la livre	13c
MOUTON, la livre	20c

MARCHE AUX BESTIAUX de Prince-Albert

(P. Burns & Co.)

Bouvillons de choix	9 à 10
De boucherie	7 à 8
Génisses	5 à 8½
Vaches	4 à 8
Communs	4 à 5
Conserve	3½ à 4½
Bœufs	4 à 7½
Taureaux	4 à 6
Veaux	5 à 8½
MOUTONS	
Béliers	9 à 10
Brebis	7 à 8½
Agneaux	10 à 12

MARCHE AUX BESTIAUX de Winnipeg

Bouvillons de boucherie, de choix, 11.00 à 11.50; bons, 9.50 à 10.00; moyens, 7 à 8.00.

Génisses de boucherie, de choix, 9.25 à 9.75; assez bonnes, 7.50 à 8.00

Vaches de boucherie, de choix, 8.50 à 9.00; assez bonnes, 7.00 à 7.50; moyennes, 5.00 à 6.00; conserve, 4.00 à 4.50; vaches laitières, $75.00 à $100.

A engraisser, 9.00 à 10.00; bons, 8.00 à 9.00; assez bons, 6.00 à 7.00.

Taureaux, de choix, 5.50 à 6.00; bons, 5.00 à 5.50; communs, 4.50 à 5.00.

Bœufs, de choix, 6.00 à 7.00; assez bons, 5.50 à 6.00; moyens, 5.00 à 5.50; communs, 4.00 à 4.75.

Veaux légers de choix, 8.00 à 8.50; pesants de choix, 7.00 à 8.00.

Moutons, de choix, 8.00 à 8.50; agneaux de choix, 11.50 à 1200; brebis de choix, 8.50 à 9.00.

Porcs de choix, 14.50; pesants, 11.50 à 12.50; truies, 10.50; verrats, 10.00; légers, 13.00 à 13.50.

MARCHE AUX GRAINS de Winnipeg

AVOINE.—No. 2 C.W., 87½; 3 C. W., 83½; 1 fourrage 83½; 2 fourrage 81½.

ORGE.—No. 3 C.W., 1.50½; 4 C.W., 1.35½; fourrage, 1.25½.

LIN.—No. 1 N.W.C., 5.18; 2 C.W., 5.11; 3 C.W., 4.75.

SEIGLE.—2 C.W., $1.57.

PETITES ANNONCES

Vingt-cinq mots ou moins, 25 sous. Un sou par mot supplémentaire. Quatre insertions pour le prix de trois. La copie devra être écrite très lisiblement et être accompagnée du prix de l'annonce.

UNE JEUNE PERSONNE, professeur de piano, désire se placer comme organiste dans un centre catholique. Une vingtaine d'élèves demandées. S'adresser à Mlle C., 604, Spadina Crescent, Saskatoon.
39—42

Mes remerciements au Rév. Père Sibert pour faveur obtenue pendant la grippe, avec promesse de faire publier dans le *Patriote*.
Un abonné de Bellegarde.

INSTITUTRICE Canadienne-française ayant de l'expérience dans trois provinces désire position immédiate. S'adresser au Gérant du *Patriote*.
39—41.

Cartes de Noël et du Nouvel An

Nous avons un grand choix de cartes pour Noël et le Nouvel An. Nous imprimerons à votre désir le genre de souhait. Prix $1.50, $2.00, $2.50, et $3.00 la douzaine avec enveloppes.
J. P. DAOUST
65, Rue de la Rivière Ouest
PRINCE-ALBERT, SASK.

A VENDRE.—A Dumas, Sask. Centre Canadien-français; école et église, prêtre résidant. Terres en prairie dont le prix varie de $12 à $20.00. Fermes approuvées également à vendre. Pour plus amples informations s'adresser au Rév. P. J. F. Bellemare, Dumas, Sask. 38—40 p.

PAR acte de reconnaissance à la Ste Vierge pour grâce obtenue par sa faveur, je me fais un devoir de le faire publier. Mme Paul Poirier, Dundurn, Sask. 38—41 p.

MIEL A VENDRE, 30 sous la livre, en chaudières de 10 livres.
MAISON SAINT-JOSEPH,
Otterburne, Man.
30—44 P.

A VENDRE.—Bon chien de chasse aux loups "Wolfhound". Très long et très haut. Garanti de race pure. Pour informations s'adresser à **Dr Nichol**, Shell River, Sask

EN FAMILLE

Plaie d'argent n'est pas mortelle...

Les arbres dépouillés esquissent sur le gris morne du ciel leurs noirs linéaments. A travers les branches, le vent se lamente. … mêlées aux lamentations du vent, on croit entendre, — hélas! … coutumier, — les doléances de tous ceux qu'alarme … de l'hiver, les nécessités onéreuses qu'il impose, les … qu'il apporte peut-être.

… la mauvaise récolte, la cherté toujours montante de … pour plusieurs, la situation exceptionnellement pénible … d'inaccoutumées privations grimace à la porte de plus d'un foyer.

Quelqu'un me disait: "Ces moments de gêne financière sont … dans bien des ménages. Devant les sacrifices à faire, les … de luxe, peut-être même de confort à subir, les prodiges … réaliser et qui signifient pour elle un surcroît de soucis … souvent la femme qui boude, larmoie, s'impatiente. … Le mari, que de sombres préoccupations mordent … ou bien se fâche, — et c'est la paix familiale compromise … longue, — et c'est la froideur et l'amertume se glissant … à la place de la douce intimité bannie. Ah! combien … je vis s'écrouler de la sorte!..."

… qui choit si piteusement au choc d'un simple embarras … d'un véritable revers de fortune, ne méritait guère de … On le croyait édifié sur un solide amour et le dévouement … l'égoïsme seul en soutenait les précaires apparences.

… n'aurait-on pas compris que le moment était justement … d'une union plus étroite, afin de mieux affronter l'épreuve … manifestation d'une sympathie mutuelle plus vivante et … pour illuminer l'heure sombre; de l'action concordante et … pour réparer l'échec et triompher du malheur. — tout comme … harmonisé des deux rames est nécessaire à la barque … pour franchir victorieusement les dangereux passages?

… n'est pas mortelle... Le temps, le courage, la bonne … industrieuse et sage en guérissent. C'est d'être isolé chacun … qui est la vraie misère. C'est de compromettre par sa … la félicité domestique qui devrait faire au cœur la … Au lieu que ces jours d'épreuve et de lutte, s'ils … même temps des jours où la famille a senti davantage se … dans un amour renouvelé et plus fort, laisseront … un sillage d'étrange bonheur plus doux, plus lumineux … souvenir de bien des joies. Souffrir ensemble, plus que … pas invinciblement les âmes?...

… avec une confiance toute chrétienne l'aube certainement meilleure — et même quand cette aube désirée aura lui — … avant tout jalousement ce qui est le plus précieux trésor … intime du foyer, faisant nôtre la pensée traduite en … chanson tout à fait pleine de sagesse":

Si l'hymen a quelque douceur,
Le tiendrait-il de la richesse?
Que lui font de tristes honneurs!
Rien ne remplace la tendresse.
Moi, je ne crois pas au bonheur
Dont la source n'est pas au coeur.

ANNETTE SAINT-AMANT.

LES ETRENNES

… son petit frère Gilles … gravissent, … leur permettent … les quinze … à la pièce où … leurs trésors. Là, dans … recouvert de cretonne … bleus, s'entremêlent … de toute sorte: Bor… oursons, polichinelles … rudement se… cousinent en bonne intelligence.

Pauline prend sa poupée fort … Plus de mèches qui bouclent … aux lèvres, ce carmin … fraîcheur de la jeunesse. Le bout du nez s'écrase, … de plusieurs coups de … les joues, couvertes de balafres … d'autant de rides, … au "bébé" un petit air vieillot.

Pauline le berce avec la sollicitude d'une mère, en chantonnant "*Dodo, dodo, ferme, ferme tes beaux yeux*". Mais les grosses boules de verre bleu faïence … le plafond avec la persistance d'un trépassé. L'enfant s'en … sans trop récriminer, car … elle se doute que bientôt la belle poupée neuve désirée … sera offerte.

Gilles lance à sa sœurette un coup d'œil chargé de mépris. "Tu ne sais pas jouer, toi, dit-il. A quoi est bonne cette vieille poupée-là?" Et il échafaude des …

Son ambition n'a pas de limite. Si les blocs ne dégringolaient à temps, il en ferait un gratte-ciel. Mais il se lasse du nouveau jeu dès qu'une couple de fois, il a vu ses beaux projets s'écrouler. Alors les trains, les bergeries, les marteaux font ses délices un moment, puis d'un air boudeur il repousse tous les jouets. "Ah! combien l'homme exigeant se révèle déjà dans l'enfant!

La maman, assise dans un fauteuil devant l'âtre pétillant, observe ses petits et brode, tout en songeant aux étrennes.

—Maman, demande Gilles, quand donc serons-nous à Noël? Ce devait être quand nous aurions de la neige. Depuis plusieurs jours il y en a, et vous ne nous parlez plus du père Noël!

—Mais, pourquoi cette hâte de voir venir Noël? interroge la mère en souriant.

—Parce que nous aurons un gros arbre rempli de beaux cadeaux, de menues bougies, de choses qui brillent...

—Et au petit Jésus qui naît ce jour-là, tu n'y penses donc pas?

—O mère, dit Pauline, il ne se souvient guère de la crèche si jolie que nous avons visitée ensemble l'an dernier, il est trop petit.

—Oui, oui je me souviens! dit l'enfant gâté. Mais je veux un cadeau. Ceux-ci je ne les aime plus! Je veux que père Noël m'emporte un jouet pour construire des ponts, des maisons, une foule de choses!...

La mère étouffe un soupir. N'est-ce pas une erreur, pense-t-elle, d'avoir fait croire à la générosité du père Noël plutôt qu'à celle du petit Jésus, tel que, dans son enfance, ses parents le lui avaient enseigné? Puis l'inquiétante exigence de Gilles n'a-t-elle pas été développée et encouragée par des cadeaux trop nombreux?

A ce moment, le père, un journal à la main, entre et s'asseoit à son tour devant l'âtre, comme il le fait chaque soir.

Il a entendu la requête de son fils, et comme juste à propos, il tend à sa jeune femme une lettre reçue le jour même.

Les enfants se remettent au jeu.

A mi-voix Germaine lit:

"Mon cher frère,

Il y a longtemps que tu ne m'as écrit. Egaye-moi de grâce par quelques bonne paroles, je suis si triste quand reviennent les *fêtes* lourdes, pour nous, de tant de souvenirs!

En évoquant le passé qui ne meurt pas, je songe davantage à nos chers disparus, aux éloignés, et à toi, cher Jean, dont la petite famille que j'aime m'est encore inconnue.

Voici le jour de l'an bientôt, Te souviens-tu, Jean, d'autrefois? Ce jour-là, dès l'aube nous allions demander la bénédiction paternelle, et, le cœur gonflé d'émotion, nous embrassions papa et maman. Vite, nous retournions à la chambre. Un sac énorme rempli d'étrennes, apporté la nuit par le petit Jésus, se balançait à la tête du lit. C'était un délire, une gamme de oh! et de ah! extasiés qui réjouissait l'oreille au guet de nos chers parents.

Nous mettions nos beaux habits neufs pour aller à la première messe. Dehors quelques étoiles s'attardaient encore... Au retour, nous recevions la visite des parents, et bientôt un festin digne de gourmets réunissait les convives joyeux. Je revois les ragoûts, les *tourtières*, les croquignoles, les *grands-pères dans le sirop*...

Mais, je hume en vain... le doux arôme s'est perdu. On ne connait plus ces bons mets nationaux. Ce n'est pas chic!.. Vois donc, le snobisme s'étend jusque là...

Dans l'après-midi, les amis affluaient et, avec de chaleureuses poignées de main, distribuaient les *Bonne et heureuse année*, les *Succès dans vos entreprises*, *Le paradis à la fin de vos jours*, et que sais-je encore! Un rayon de sincérité pénétrait tous ces souhaits et ensoleillait notre âme.

Quelle froideur a remplacé ces réconfortantes coutumes! Nous adoptons trop facilement les habitudes de nos voisins. Ce n'est plus le petit Jésus qui remplit le bas de Noël, mais un bonhomme quelconque, grotesque souvent, que l'on dit messager du Divin Enfant. Je reçois des cadeaux accompagnés de cartes dont je ne saisis pas très bien le sens. Nous mangeons du *Plum Pudding* dont je ne connais même pas le nom dans ma langue, et, au jour de l'an, on m'offre les *Compliments of the Season*, au lieu des bons souhaits de jadis. Oh! la journée triste, quand nous l'avons connue si riante!...

Jean, je t'envie presque le privilège qui t'est accordé de pouvoir affermir dans de jeunes coeurs nos traditions. Veille, je t'en prie, à n'en laisser perdre aucune! Que Noël joyeux soit consacré non pas à la perpétuation d'une légende, mais à l'illustration et à l'enseignement de la touchante histoire de la Nativité. Qu'au jour de l'an, les enfants reçoivent leurs étrennes en récompense des petits défauts corrigés durant l'année et qu'elles leur viennent de l'humble Enfant de la crèche.

J'adresse à Germaine, à Pauline et à Gilles mes vœux de bonne année accompagnés de quelques bibelots et de reliques pieusement conservées pour toi et tes héritiers, mais promets de ne les regarder qu'au jour de l'an pour faire plaisir à ta vieille sœur.

Hélène."

Germaine émue fixe longuement la bûche mourante. Elle attire ses enfants d'un geste caressant, et dit à Jean dont le regard se perd dans une vision de douces réminiscences:

"Si nous invitions ta sœur pour les fêtes, veux-tu? J'ai depuis si longtemps le désir de la connaître. Souvent aussi les enfants la réclament..."

Jean acquiesce d'un sourire attendri qui répond à celui de Germaine. Ils se sentent en plein accord sur tous les points de la lettre qu'ils viennent de lire.

"Cette année et toujours, proclament-ils, nous célébrerons plus chrétiennement la venue du Messie. Nous fêterons le jour de l'an selon la bonne tradition canadienne et c'est uniquement du petit Jésus que Pauline et Gilles reconnaissants, tout comme nous autrefois, recevront leurs jolies étrennes."

MADRINA

Prince-Albert.

PETITS CONSEILS

—Pour faire dessaler un poisson, laissez toujours le côté de la peau en dessus.

—Quand un légume a perdu de sa fermeté, laissez-le tremper dans de l'eau froide jusqu'à ce qu'il reprenne sa nature première.

—La difficulté qu'ont plusieurs ménagères de garder le poêle de cuisine propre peut être aplanie en le couvrant durant le jour.

Si étrange que cela puisse paraître, le bœuf peut se conserver des mois durant si on le laisse tremper dans du lait sur. L'acide lactique détruit les germes de contamination.

—Quand vous hachez des dattes ou des figues avec le hache-viande, ajoutez quelques gouttes de citron pour les empêcher d'obstruer la machine.

—Des ménagères seront contentes d'apprendre qu'il n'est pas nécessaire de râper le chocolat pour couvrir un gâteau. Il suffit de le briser en morceaux, de le mettre dans un bol sur le canard, et au bout de quelques minutes, il sera fondu et prêt à servir.

—Une feuille de tôle de la grandeur de votre poêle à gaz placée sur le dessus donnera assez de chaleur pour plusieurs vaisseaux avec l'aide d'un seul bec de gaz.

—Si votre cuisine est petite et embarrassée, enlevez la table et faites-vous faire une tablette suspendue. Cette dernière vous rendra les mêmes services et pourra être déplacée au besoin.

—Si vous graissez le bord du chaudron, le liquide qu'il contient ne renversera pas. Il vaut la peine de s'en souvenir quand on fait des sirops, des bonbons et qu'on ne peut les surveiller constamment.

Lavages des bas de laine

Laine noire.—Les plonger dans un seau d'eau tiède sans les laisser tremper longtemps. Les battre à la main, dans l'eau, à plusieurs reprises. Les laver ensuite deux fois à l'eau tiède en les retournant chaque fois. Rincer ensuite deux ou trois fois jusqu'à ce que l'eau (toujours tiède) soit claire. Le dernière eau doit contenir du bleu. Etendre ensuite les bas, sans les tordre.

Bas de laine de couleur.—Même procédé que précédemment, mais sans eau de bleu. Si la couleur dépose, ajoutez quelques gouttes de vinaigre, après le lavage à l'eau de savon.

Bas de soie ou de coton noir.—Les laver à l'eau froide à plusieurs reprises. Ajouter du bleu à la dernière eau. Etendre les bas sans les tordre et les laisser bien sécher.

EVANGILE

Le troisième Dimanche de l'Avant

S. Jean, I

En ce temps-là, les Juifs envoyèrent de Jérusalem des prêtres et des lévites vers Jean pour lui demander: Qui êtes-vous? Il déclara la vérité, et ne la nia point, il déclara qu'il n'était point le Christ. Qui donc? demandèrent-ils. Etes-vous Elie? Et il leur dit: Je ne le suis point. Etes-vous prophète? Et il leur répondit: Non. Qui êtes-vous donc, lui dirent-ils, afin que nous puissions rendre réponse à ceux qui nous ont envoyés? Que dites-vous de vous-même? Je suis, répondit-il, la voix de celui qui crie dans le désert: Préparez les voies du Seigneur, comme a dit le Prophète Isaïe. Or, ceux qu'on lui avait envoyés étaient des pharisiens; et ils lui firent encore cette question: Pourquoi donc baptisez-vous, si vous n'êtes ni le Christ, ni Elie, ni prophète? Jean leur répondit: Pour moi, je baptise dans l'eau; mais il y en a un au milieu de vous que vous ne connaissez pas; c'est lui qui doit venir après moi: il est au-dessus de moi; et je ne suis pas digne de dénouer la courroie de sa chaussure. Ceci se passa en Béthanie, au delà du Jourdain, où Jean baptisait.

Pensée de la semaine

Je crois que c'est par l'éducation de la jeunesse beaucoup plus que par les exhortations à des hommes faits que la vertu peut être répandue. Les mauvaises habitudes, les vices de l'esprit, sont comme les maladies du corps: il est plus aisé de les prévenir que de les guérir.

FRANKLIN.

Le culte du Sacré-Cœur

Dans une lettre au cardinal-archevêque de Paris, Notre Saint-Père le Pape Benoît XV écrit:

"En vérité de même que, selon l'enseignement de l'Apôtre, nous savons que l'incarnation du Verbe de Dieu eut lieu pour sauver le monde lorsque fut venue la plénitude des temps, de même Nous sommes persuadé que le Sacré Cœur de Jésus a été divinement proposé au monde pour être l'objet d'un culte spécial à l'heure opportune, c'est-à-dire lorsque la charité d'un grand nombre se refroidissant semblait ne pouvoir être réchauffée que par ce brasier du divin amour. Ainsi, le Seigneur a montré que, comme il l'avait promis, il est et sera avec nous jusqu'à la consommation des siècles, brûlant toujours de la même charité dont il était embrasé quand il s'est fait homme, a souffert et est mort pour nous."

Le Coin des Enfants

LA MAMAN DE M. THIERS

Je me rappelle, écrit Sergines, une page émouvante de Lamartine, où il raconte un dîner donné par M. Thiers alors ministre de l'intérieur, à ses collègues, à des ambassadeurs, à des pairs de France. Tout-à-coup, entre deux services, un maître d'hôtel dit quelques mots tout bas au ministre.

—Té! s'écria le Marseillais, faites-là entrer!

Et une femme intimidée, en costume de sa province, entre, éblouie par les lumières.

—Messieurs, dit M. Thiers, c'est maman. Assieds-toi, maman!

Il avait prononcé déjà bien des harangues applaudies. Thiers orateur était irrésistible; mais je crois bien que Lamartine, qui devait publier pieusement le *Manuscrit de ma Mère,* lui sut plus gré de ce mot que de tous ses mouvements de tribune.

"Maman!" C'est un nom dont la douceur est infinie et l'homme reste jeune, même lorsque les années passent, tant qu'il a le droit, tant qu'il a la joie sans égale de dire à un être vivant: maman! Le lendemain, il a des devoirs, il a des satisfactions d'amour-propre, des succès, les sourires de la fortune—il lui manque la satisfaction suprême de tout partager avec celle qui le vit tout petit, le créa, l'adora. Du moins avons-nous, pour nous consoler, le souvenir de l'être chéri qui nous borça au début de la vie et dont l'image nous sourira jusqu'à la fin. C'est un viatique, le souvenir.

La politesse

La politesse est le signe de l'éducation reçue.

Etre poli est un premier devoir auquel on doit astreindre un enfant à l'école et dans la famille. On rencontre parfois des enfants maussades qui négligent de saluer les personnes dignes de respect et qui ne répondent que par un honteux silence aux témoignages affectueux qu'ils reçoivent. On en trouve aussi qui, dans la famille n'obéissent qu'en murmurant et répondent parfois fort mal à leurs parents. Cela est très vilain et est l'indice d'un mauvais cœur.

Prenez donc, enfants, dès l'âge le plus tendre, l'habitude de la politesse envers tout le monde.

La vérité

Mon enfant, disait un jour une mère à sa jeune fille, rien n'est plus grand que la vérité, rien n'est plus digne de notre respect et de notre obéissance. Il suffit de prononcer son nom pour que chacun proclame son excellence et sa force. L'amour de la vérité, la franchise, sont ce qu'il peut y avoir de plus beau dans l'âme d'une jeune fille. Si elle possède ces qualités elle se fera pardonner bien des défauts. Il n'y a pas de faute commise qui ne perde une grande partie de sa gravité, dès qu'elle est avouée avec candeur. Quand on dit d'une jeune fille qu'elle est vraie, ces paroles sont bien simples, et cependant elles expriment le meilleur des éloges. Si vous méritez qu'on vous l'adresse, ma chère fille, vous me donnerez l'espoir de développer facilement en vous toutes les autres qualités qui sont l'honneur d'une femme chrétienne et qui assureront votre bonheur.

Prévoyance intéressée

La marraine de Germaine (deux ans) a apporté à sa filleule un sac de bonbons.

Clairette, la sœur aînée (cinq ans), s'en empare et disparaît.

Un instant après, on s'inquiète des bonbons qu'on ne voit plus; on les cherche, et, finalement, on découvre Clairette dans un coin, grignotant tranquillement son larcin.

—Eh bien! Mademoiselle?

—Oh! ne grondez pas, maman, répond l'espiègle, sans honte ni remords. Il y en avait vraiment trop pour Germaine qui est toute petite; alors, j'en ai mangé la moitié pour qu'elle ne soit pas malade.

La presse jaune

[illegible] en 1845, Louis Veuillot écrivait: "Nous n'examinerons pas si c'est une spéculation bien morale de produire chaque matin devant tous les yeux tant d'ulcères, tant de crimes, tant de choses honteuses que Dieu, dans sa miséricorde, et les lois, dans leur sagesse, contraignent à se cacher... Dans nos étroites idées chrétiennes, la spéculation de la Gazette nous inspirerait bien des scrupules; nous craindrions d'ajouter à la peine des uns, à la perversité des autres, à la douleur des familles... Un beau crime est pour eux une bonne fortune. Plus le scélérat est noir, plus l'adultère est effronté, plus le parricide est odieux, plus ils en tirent parti. Leurs correspondants les pourvoient de crimes, comme les [illegible] se font pourvoir de [illegible]. Il faut qu'ils aient le pas sur leurs concurrents, car il y a [illegible] cela leur vient en [illegible] chemin de fer; que [illegible] télégraphe!"

[illegible] aujourd'hui le télégraphe [illegible] presse jaune a évolué [illegible] de ses tendances mau[illegible] elle a, on peut dire, at[illegible] Amérique la perfection [illegible] dépravé, où le cinéma [illegible] dépasse encore, et elle [illegible] le pêle-mêle quotidien [illegible] meurtres, de vols, d'em[illegible], d'adultères, de [illegible] espèces d'horreurs.

M. [illegible] Dupire racontait l'autre [illegible] dans le *Devoir* qu'"un ancien officier de l'armée canadienne qui a épousé une Européenne [illegible] et quelque peu [illegible] de trouver, ces jours derniers, sa jeune femme barricadée dans la maison illuminée *a giorno* et tenant à portée de sa main sur sa table de nuit un revolver d'ordonnance tout chargé. Revenu de son premier moment d'effroi, il put avoir l'explication. Les journaux à gros tirage avaient été soigneusement interdits jusqu'ici à la maitresse de maison. Par un hasard quelconque, l'un de ceux-ci lui était tombé sur les yeux, et sur les nerfs. Elle l'avait lu et cet étalage de crimes en caractères de trois et quatre pouces lui avait fait une impression telle, qu'elle avait résolu que, dans une ville de bandits comme celle-là, la moindre précaution que puisse prendre une femme restée seule au logis c'était de se barricader et de s'armer d'un revolver fidèle. Elle venait pourtant d'une grande ville européenne, cette femme, mais là, sauf les journaux à l'usage des concierges, on a la décence de cacher les crimes dans les faits-divers, quoiqu'ils soient aussi nombreux et aussi horribles qu'à Montréal."

La presse jaune, vénale, mercantile, a partout les mêmes instincts, dans les petites villes comme dans les grandes. Un beau crime est toujours pour elle une belle affaire.

On se souvient ici des colonnes et des colonnes que le journal anglais de Prince-Albert a consacrées à l'affreux meurtre de Steen Creek. Ces derniers jours il était occupé à la sale affaire de l'empoisonnement volontaire d'une jeune femme. Il ne nous a fait grâce d'aucun détail de l'enquête, et son histoire malpropre lui paraissait si intéressante qu'il la répétait en double d'un jour à l'autre.

"Jadis, écrivait Veuillot, ni la loi ni la conscience générale n'auraient souffert qu'on dressât de la sorte un échafaud permanent, où, pour divertir par le scandale et par l'horreur une foule blasée, plutôt que pour former les praticiens et effrayer les coupables, sont recueillies les plus scandaleuses marques de la dissolution publique". Mais que, diantre! ne sommes-nous pas dans le siècle du progrès? Que devient la morale lorsqu'on n'a plus d'autre [illegible] que de faire beaucoup d'argent?

Un observateur.

Cours de téléphone

Des classes de téléphone pour le bénéfice des différentes compagnies de téléphone rural de la Saskatchewan ont été tenues par le département des téléphones depuis 1916 et la première classe d'une série de six est en cours actuellement dans une grande salle disposée à cet effet dans le soubassement du parlement provincial.

La classe est ouverte aux élèves désignés par les compagnies de téléphone rural, qui choisissent quelque jeune homme intelligent, signent ses lettres de créance et l'envoient à Régina. Il n'y a pas d'honoraires à payer pour l'instruction. Le cours cette saison, dure trois semaines, une semaine de plus que les années précédentes. On a estimé que la semaine supplémentaire pourrait être employée avec profit par les élèves pour étendre leurs connaissances techniques.

Le but de cette école est de donner aux représentants des différentes compagnies de téléphone rural une connaissance suffisante du fonctionnement pratique du téléphone pour qu'ils soient en mesure de localiser tout dérangement ordinaire dans le système local et d'y porter remède.

Les élèves sont pris dans une moitié de la province pour une année et dans l'autre moitié l'année suivante. Cependant des élèves n'appartenant pas à la portion régulière de la province peuvent être admis sur demande spéciale. Cette année, c'est le tour de la partie est, comprenant le territoire à l'est du rang 20, ouest du 2ème méridien.

La seconde classe aura lieu du 8 au 24 décembre; la troisième, du 2 au 21 janvier: la quatrième, du 23 janvier au 13 février: la cinquième, du 16 février au 5 mars; la sixième, du 8 au 27 mars.

Chaque compagnie peut envoyer un représentant. Celui-ci doit avoir des lettres de créance signées par le président et le secrétaire ou un autre directeur de la compagnie. Ces lettres de créance, scellées avec le sceau de la compagnie, doivent être produites pour obtenir l'inscription à l'école.

———o———

Les sociétés de crédit rural au Manitoba, fonctionnant en vertu de la loi provinciale de 1917, ont prêté, pendant la saison de la récolte de 1919, $1,051,876 à plus de 2,000 fermiers qui étaient membres de 38 sociétés de crédit. L'extension du crédit rural a été remarquable grâce à cette loi.



ADRIEN LIBOIRON, Administrateur 2ème Année.
PONTEIX, Sask., MERCREDI 10 DECEMBRE 1919. No. 48

FÊTES DU DIMANCHE 14

Bienheureuse Elisabeth Achlin.— Née à Constance en 1386, elle reçut de ses parents une éducation chrétienne et entra dès qu'elle fut en âge de le faire, au tiers-ordre de Saint-François d'Assise, où elle termina sa vie au service de Dieu, dans la prière, la pénitence et les mortifications de toutes sortes, le 5 décembre 1420.

AVIS

L'Hirondelle adresse ses remerciements les plus sincères aux aimables annonceurs qui ont bien voulu recourir encore à la publicité de ses colonnes. Tout le monde sait que les abonnements ne suffisent pas, que les annonces sont nécessaires pour faire vivre un journal. Or dans une petite tournée d'une heure en ville, M. Pierre Cornet, notre collecteur, nous est revenu avec une garantie suffisante pour trois mois d'existence: nous n'en demandions pas davantage. Nous comprenons le dévouement de ces messieurs et nous espérons que nos lecteurs, le comprenant aussi, les dédommageront en s'adressant à eux.

SERVICES ANNIVERSAIRES. — Lundi 1er décembre avaient lieu dans l'église paroissiale deux services solennels d'anniversaires: l'un pour Henri Carrière, demandé par la famille; l'autre pour Arthur Therrien, demandé par ses parents. Comme d'habitude on y a prié et offert la sainte communion pour les chers défunts.

MISSION.—Revenu de Frenchville le jeudi soir, M. l'abbé Bernard y retournait le vendredi après-midi. De là il se rendait à Crichton, bénir le mariage de Ferdinand Sovario et de Parmélia Lavallée. Les gens de cette place en ont profité pour assister à la messe et s'approcher des sacrements. Après le déjeuner, les nouveaux mariés partaient pour Régina, tandis que M. l'abbé Bernard s'en revenait à Ponteix dans son auto.

THEATRE.—Nous avons souvent au théâtre des troupes de passage, dont la réclame attire encore assez de gens. On remarque même parmi ceux-ci des pleurnicheurs sur la dureté du temps, le manque d'argent, l'impossibilité de payer ses dettes. Dernièrement, c'était le tour d'habiles prestidigitateurs sachant admirablement faire disparaître des objets, mais surtout la piastre des spectateurs; et ces piastres, ils les emportent, on ne les reverra plus. Est-ce qu'il ne vaudrait pas mieux, surtout en des années comme celle-ci, dépenser dans la place le peu d'argent que l'on a? Il y resterait et naturellement passerait de main en main, et ferait marcher les affaires. Cette réflexion, d'ailleurs, n'est pas exclusive pour le cas précité, mais pourrait être faite avec raison sous plusieurs autres rapports peut-être; pensons-y.

ACTE DE PROBITE.—Il se rencontre de nos jours des gens assez peu consciencieux pour s'approprier immédiatement les objets de valeur qu'ils trouvent sur leur chemin. Ce n'est pas honnête! Quand nous trouvons quelque chose qui en vaut la peine, nous devons faire notre possible pour en découvrir le propriétaire, tout comme nous aimerions qu'on fasse si nous avions perdu nous-même cette chose. Cela est si vrai que dans certains pays la loi oblige à déposer au bureau de police pour un an les objets trouvés: on n'en devient possesseur qu'après ce laps de temps si le légitime propriétaire n'a pas été découvert.

Eh bien! nous sommes heureux de publier, à cet égard, la droiture de conscience d'un Allemand de Billimun, dont nous ignorons malheureusement le nom, mais qui habite Sec. 2, Tp. 6 Rg. 10. Il a trouvé dans le cours de l'été, sur la route de Gergovia, un portefeuille contenant cinquante dollars, qu'avait perdu M. Pierre Cornet. Notre bon Allemand connaissait son catéchisme et la morale chrétienne, il a pensé qu'il devait remettre cette somme à celui qui l'avait perdue, et ayant découvert qui il était, à son prochain voyage il est allé lui remettre ses cinq billets de dix piastres qui, inutile de l'ajouter, ont été les bienvenus!

—Solution de la Charade-Sonnet: Po-lis-son.

LOGOGRIPHE

Aux jours où Bonaparte, émerveillant [le monde
A l'Europe dictait ses lois,
Sur la scène, j'ai vu, m'acclamant à [la ronde
Ducs et princes, reines et rois.
Décapitez l'acteur brillant de renom-[mée,
Et mon nom cinquante ans plus [tard
Vous rappelle la France ajoutant, en [Crimée
Un fleuron à son étendard.

Alcide CHAPEAU.

VEILLEE.—La quatrième a été encore plus variée que les précédentes. D'abord, la partie de cartes traditionnelle: les gagnants étant, pour les Dames, Mlle Dubé; pour les hommes, M. W. Cassette; consolation, Mme L'Heureux et M. Lambert. Ensuite, morceau de piano par Mlle Bleau; déclamation par Mlle Delorme; chansons par Mlle Dubé, MM. P. Cornet et L. Larochelle. Enfin tours de magie par M. Baptiste Therrien, un débutant qui promet! Comme toujours les gâteaux et le café étaient excellents et servis délicatement par les Dames patronesses. Malgré le froid, plusieurs étaient venus de loin, même de très loin comme M. Jean Cornet, de Gergovia.

ELECTIONS. — Le 1er décembre, jour des nominations, M. Ulric Provencher, conseiller, sortant pour la Municipalité rurale d'Auvergne, a été réélu par acclamation, et M. Lane a été de même élu maire en remplacement de M. Murray. Nous savions que les Anglais de la division électorale ne feraient pas opposition au candidat canadien-français: ils comprennent fort bien que nous devons être représentés au Conseil. Quant à M. Lane, nous le félicitons du choix qu'on a fait de lui, comme nous nous en félicitons nous-mêmes. C'est un des pionniers de la place, Anglais des vieux pays à l'esprit large et impartial, et qui, de plus, a pour nous l'avantage de parler assez bien le français.

Pour la ville, M. O. K. Laflamme, notre nouveau maire, a été réélu conseiller, aussi par acclamation. Donc, pas de discussion: tout le monde doit être satisfait.

—*Téléphone à longue distance.* — C'est commode et on en use. Ainsi l'autre lundi, en revenant de Gravelbourg, un auto choqué par un trou se met en grève — une grève de plus ou de moins!... — mais les voyageurs ne sont pas pris: ils se rendent à la ferme voisine, téléphonent au Garage Bégin et sont bientôt recueillis par un bon coupé venu à leur secours.

—MM. Gustave Dumonceau et J. Facette, de Gergovia; MM. Dumonceau Croteau et Noël Dudragne, de Wallard, étaient pour affaires à Ponteix. Tous les échos du Sud se répètent que ce dernier va célébrer son anniversaire de naissance d'une façon plus qu'ordinaire... mais c'est peut-être un peu trop tôt pour en parler!

Courses.—M. l'abbé Bernard faisait le 1er décembre une course rapide à Gravelbourg pour la famille Arsène Potvin, et le surlendemain allait visiter M. l'abbé Fortin, curé du Lac Pelletier, en compagnie de son mécanicien Agénor Desautels. Les routes sont bonnes et le soleil engageant.

—Plusieurs opérations ont été faites par nos docteurs à l'hôpital et, comme les précédentes, ont parfaitement réussi.

BONNES RECTIFICATIONS

Une brave feuille de province annonçait par erreur la mort d'un certain M. X.... Une rectification s'imposait. Elle fut conçue en ces termes: "Nous avons le regret d'annoncer que la mort de M. X..., est démentie. Il se trouve en aussi bonne santé que le comporte son état."

Ces lignes n'eurent pas le don de plaire à la famille du malade qui demanda une nouvelle rectification, et, le lendemain on pouvait lire dans le journal: "Notre note d'hier ayant donné lieu à un malentendu, nous croyons devoir préciser que nos regrets, naturellement, ne s'appliquent qu'au fait d'avoir annoncé prématurément la mort de M. X....

Informations Agricoles

La demande des lettres de colon

ministre de l'immigration colonisation d'Ottawa offre des prix aux colons pour des relatant leurs expériences. seront utilisées pour voir la colonisation dans les parties du Canada. Il des prix de $75, $50 et pour chacune des neuf provinces. La tenue littéraire ne la preuve du mérite; on tiendra même pas compte des de grammaire et d'orthographe. Ce que l'on désire, ce des récits sincères, sans réécrits dans la propre du fermier, qui constitue un message simple, mais des colons établis au à ceux qui se proposent de

département des ressources du Chemin de fer National du Canada Winnipeg, également se procurer des semblables dans un but de et il sera heureux d'en de tous les districts. Des de tous les colons seront avec plaisir; cependant serait surtout heureux d'en avoir d'anciens habitants des Etats-Unis. Une grande de publicité est faite dans ce pays et des de fermiers américains établis au Canada rendraient particulièrement service.

sont un moyen d'attirer l'attention sur les localités écrites et leur font une excellente publicité. devraient donner adresse ainsi que actuelle. Le département des ressources n'offre pas il fournit l'occasion district de faire une excellente publicité pour sa propre région. Tous ceux qui ont le développement de leur devraient en profiter.

Entretenons les machines en bon état

qui tient toujours ses machines en parfait état économise argent. *Les bonnes font du bon ouvrage, au bon moment. font mal perd du temps*

cultivateurs devraient assez grand et assez d'outils et de parrechange pour faire toutes réparations nécessaires afin de tenir les machines en un de fonctionnement. bonne exploitation, la température ne permet travailler à l'extérieur, on au réglage ou à des machines. Pendant l'hiver, on examinera avec les machines pour resserrer une clef tous les écrous remplacer les boulons les vis ou les clous. Toutes parties qui sont exposées à dans le sol, comme les dents herse, les lames du semoir cultivateur, les disques, les de charrues doivent être aiguisés et remis en place. instruments d'ameublissement comme la herse à disques, faneuses et les charrues doivent être recouverts, sur toute la de graisse d'essieu ou de machine ou de graisse rouille, avant d'être remisés la saison des labours.

la fin de la saison des labours la saison des foins, on attachera une carte à chaque machine sur laquelle on notera les réparations nécessaires. Cette carte servira de guide et économisera temps, le jour où l'on voudra les machines, car elle indiquera ce qui est nécessaire. Il s'occuper immédiatement toutes les machines à fenaison moisson le jour même où ces travaux prennent fin. On les d'abord parfaitement une brosse et un linge, on ensuite de l'huile ou graisse sur toutes les parties ne sont pas protégées par la peinture. Ecrivez ensuite les réparations nécessaires sur la carte les faire au jour dit.

pour donner un bon service les de la faucheuse et de la moissonneuse, de même que les sur lesquelles elles glissent doivent être en bon alignement et bien aiguisés; il doit y des parties de rechange, les boulons doivent être serrés au marteau, les couteaux ou plaques cassés doivent être enlevés et remplacés. La peinture protège le bois et les parties en métal de tous les instruments contre les intempéries de la saison et améliore beaucoup la durée et l'apparence d'une machine. Les machines de ferme doivent être peintes fréquemment. Comment veut-on que les enfants de la ferme soient fiers d'une machine dilapidée, abîmée par les intempéries.

Dans le coffre à machine, le conducteur d'une machine ou d'un instrument doit avoir les clefs, pinces, marteaux, boulons, clous et tous les autres matériaux nécessaires pour faire toutes les réparations dans le champ. Le manque d'huile abrège la durée d'une machine plus que tout autre facteur. La bonne huile lubrifiante augmente cette durée. Une négligence criante — le manque d'huile sur les coussinets — fait perdre aux cultivateurs canadiens plusieurs millions de dollars par an. Prenez l'habitude de soigner vos machines, tenez-les en aussi bon état que vous feriez pour votre cheval. Protégez-les contre les intempéries, tenez toutes les parties bien serrées, bien ajustées et ne négligez pas de les huiler.

L. STEVENSON, Régisseur,
Station expérimentale.
Sidney, C.-B.

---o---

L'Essai de Semence pour les cultivateurs et les grainetiers

La division fédérale des semences a fait, dans ses laboratoires à Ottawa, Winnipeg et Calgary, plus de 35,000 essais de semence pendant l'année finissant le 30 juin. En 1909 le nombre d'essais effectués ne se montait qu'à 5,775; l'écart entre ces deux chiffres fait ressortir éloquemment le développement qu'a pris l'essai des semences au Canada. C'est les mois de septembre et de juin que nos laboratoires font la masse principale de leurs travaux. Chaque laboratoire peut traiter jusqu'à 200 échantillons par jour. Nous essayons gratuitement jusqu'à dix échantillons pour un cultivateur ou un grainetier pendant la saison. Passé ce nombre, nous faisons payer l'essayage au prix coûtant.

C'est par l'essai officiel de la qualité des semences que le gouvernement exerce un contrôle sur le commerce des semences. Ce contrôle, dans les anciens pays d'Europe, est considéré comme l'un des services les plus importants que le gouvernement rend à l'agriculture. Les pays qui n'ont pas un bon système de contrôle deviennent bientôt un "dépotoir" pour les semences de qualité inférieure, venant des autres pays, et il se vend aux cultivateurs non avertis beaucoup de graines de pauvre qualité produites dans la localité. Notre système est souvent mentionné dans les autres pays, où il a la réputation d'être le plus efficace et le plus pratique de tous. Deux faits nous permettent de mieux apprécier toute son importance; aujourd'hui les graines importées ne peuvent sortir de la douane tant qu'elles n'ont pas été éprouvées au laboratoire des semences; de même les céréales, le lin, le maïs et les graines de trèfle et de graminées offertes en vente doivent se conformer à certains types fixes de qualité.

---o---

Le forçage des bulbes à la maison

(Notes des Fermes expérimentales)

Les bulbes, bien cultivés, font de superbes plantes de maison. Ils fleurissent pendant deux des mois les plus sombres de l'hiver, ceux-là justement où leurs riches couleurs sont les plus nécessaires pour égayer la maison. Le mot "bulbe" est un terme général qui comprend les narcisses, les tulipes précoces et les tulipes Darwin, plus récentes, notées pour l'élégance de leur forme et la variété de leurs riches couleurs.

Une fois les bulbes empotés, il s'agit de provoquer le plus rapidement possible la pousse des racines, car la dimension de la fleur, sa vigueur et sa durée dépendent du bon développement de ces dernières. Voici, en peu de mots, ce qu'il faut faire pour obtenir ce résultat: premièrement, mettre les pots dans l'endroit le plus frais, le plus sombre et le plus humide de la cave — la chambre à légumes de la cave convient très bien pour cela — ; deuxièmement, les tenir dans des conditions aussi semblables que possibles à celles dans lesquelles ils se trouveraient s'ils étaient plantés en plein air. Pour quelques bulbes, un arrosage copieux, donné au moment de l'empotage, suffira peut-être, mais ce n'est pas assez pour la plupart d'entre eux. Arrosez donc régulièrement chaque fois que le sol de surface paraît être sec. Une autre méthode est de plonger les pots dans du sable humide et de tenir ce sable toujours humide. Les racines se mettront à pousser rapidement, à condition que l'endroit ne soit pas trop froid ou que les pots ne soient pas tenus trop humides. Vers la fin de décembre, elles devraient commencer à remplir les pots. Troisièmement, au bout de deux mois ou de huit semaines, apportez les pots dans un endroit plus éclairé et arrosez-les encore plus régulièrement et plus souvent. Attendez que les plantes aient environ trois pouces de hauteur et qu'elles aient pris une bonne et saine couleur verte, puis mettez quelques-uns des pots dans la pleine lumière du soleil et à la chaleur. Dans ces conditions vous devriez bientôt avoir une végétation très rapide et très saine.

Quelques conseils maintenant sur ce qu'il faut éviter de faire. Ne mettez jamais, sous aucun prétexte, les pots trop près de la fournaise ou des bouches d'air chaud: l'air chaud et sec est désastreux pour la végétation. Il dessèche le sol, durcit les racines, rabougrit le feuillage et fait faner les fleurs. Deuxièmement, n'appliquez jamais trop d'eau à aucun moment; le sol doit toujours être tenu humide mais jamais saturé d'eau et froid, ne laissez pas non plus les pots dans des casseroles remplies d'eau. Troisièmement, ayez soin que les plantes n'essuient jamais de violents écarts de température; pendant l'enracinage, la température peut varier de trente-cinq à quarante-cinq degrés F.; après que les plantes sont exposées à la lumière, elle doit varier de cinquante à soixante degrés F. La température peut s'élever un peu plus haut que ce chiffre pendant la journée, à cause de la chaleur combinée de la fournaise et du soleil sans que la plante en soit abîmée, mais celle-ci souffrirait certainement si, pendant la soirée, elle restait exposée pendant plusieurs heures à une température chaude et sèche, alors qu'elle devrait jouir à ce moment de la période de repos qu'elle a toujours dans des conditions naturelles.

Le manque de tige, la croissance rabougrie des plantes sont causés par de mauvaises méthodes de forçage. Les bulbes apprécient la lumière du soleil; lorsqu'ils sont dans la période de floraison, ils sont toujours stimulés par les arrosages, qui doivent leur être donnés en abondance.

F. E. BUCK.

---o---

Pour écarter la contagion des animaux au Canada

Ottawa.—Dans le but de renforcer la mise en vigueur de la loi sur les maladies contagieuses des animaux, le gouvernement a adopté un ordre en conseil d'après lequel toute compagnie de transport amenant des animaux au Canada par vaisseau, chemin de fer ou autrement, et tout officier ou employé de ces compagnies de transport ayant la garde de ces animaux seront coupables de contravention contre les règlements, si les animaux sont débarqués au Canada sans un permis d'importation, quand un permis est requis.

---o---

---o---

Le bureau du travail à Régina a reçu de divers côtés des vêtements pour être distribués aux familles nécessiteuses dans les régions affectées par la sécheresse. Il en est besoin encore, et l'on manque surtout de sous-vêtements pour les femmes et les enfants.

Le *Public Service Monthly* publie la liste de trente-neuf instituteurs et institutrices de la Saskatchewan ayant succombé à l'influenza, lors de la dernière épidémie. Un bon nombre avaient contracté la maladie au chevet d'autres personnes atteintes.

La compagnie des Crèmeries coopératives de la Saskatchewan fonde plus de nouvelles crèmeries cette année qu'elle n'a fait pendant les dix dernières années.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

ST HUBERT, Sask.

Les différents comptes rendus sur le Nord-Ouest Canadien, publiés par les journaux depuis quelques mois, sont, il me semble, de nature à donner, cette année, une idée plutôt défavorable de notre immense contrée.

Sans doute il y a des endroits où la sécheresse a sévi; d'autres où la grêle a fait des ravages; la rouille aussi, dans quelques localités, a diminué le rendement des grains. Par contre, il y a encore de nombreux districts où les habitants n'ont pas lieu de se plaindre, loin de là.

Je crois qu'il est bon de faire connaître quelques-uns de ces districts afin que ceux qui désirent venir explorer nos régions pour s'établir, sachent où s'adresser.

L'année dernière, je suis venu moi-même me fixer à St-Hubert Mission, Sask., après avoir parcouru le Nord-Ouest. Je ne regrette pas ce que j'ai fait.

Si la Divine Providence continue à nous favoriser, comme elle l'a fait cette année, je pense que je n'aurai pas de peine à élever ma petite famille. Si j'en crois mes voisins, j'ai eu la chance de frapper un bon coin.

Saint-Hubert Mission est l'une des plus vieilles colonies de l'est de la Saskatchewan, à peu de distance du Manitoba. Elle a été fondée vers 1880, en même temps que la belle colonie de Montmartre, qui se trouve à 40 milles à l'ouest. Les premiers habitants furent des Français de France; il en reste encore quelques-uns qui sont là depuis bientôt 40 ans, et ils ne parlent point de s'en aller. C'est dire qu'ils ont bien réussi. Ils affirment que depuis plus de 25 ans, la récolte n'a jamais manqué complètement.

Deux ou trois fois à peine, le rendement a été un tout petit peu inférieur à la moyenne de la province; mais très souvent ce rendement a été sensiblement supérieur.

Une preuve que les gens se trouvent bien dans cette colonie, c'est que tous les fermiers que les Pères missionnaires y ont trouvés, lorsqu'ils sont venus se fixer à Saint-Hubert, en 1903, y sont encore; et ils réussissent tous bien.

A ces colons français sont venus s'en ajouter d'autres, mais tous de langue française: ce sont des Belges, des Français de France, et des Canadiens français, venus des Etats-Unis ou de la province de Québec. Je suis du nombre de ces derniers et je m'en félicite.

Sans doute, Saint Hubert-Mission n'est pas une de ces places dont on parle dans tout le Nord-Ouest, à cause de leur développement rapide et considérable, mais il me semble que c'est une bonne colonie tout de même.

A Saint-Hubert-Mission, nous n'avons pas, il est vrai, tout ce que l'on estime tant dans d'autres places. Le chemin de fer ne passe pas chez nous; notre église est à 11 milles de Whitewood situé au Nord sur la grande ligne du C.P.R., à 12 milles de Langbank au Sud, sur la ligne du C.N.R. Par contre, nous n'avons pas l'inconvénient des villes, et il y a des habitants qui sont venus à Saint-Hubert-Mission, parce qu'ils ont trouvé là d'autres avantages qu'ils apprécient plus que ceux de la ville.

A Saint-Hubert Mission, nous avons de bonnes terres pour la culture de toutes les espèces de grains, blé, avoine, orge, lin, etc.; nous avons deux petites rivières et un lac, de bons puits.

Nous n'avons plus de homesteads; mais combien de belles fermes établies pourraient être acquises d'Anglais protestants dans un rayon de six à huit milles de l'église! On pourrait aussi trouver des terres vierges appartenant à des compagnies. Le nombre n'en est pas illimité, mais il y en a encore.

Pour tous les renseignements concernant les terres, on n'a qu'à s'adresser à M. Victor E. Lefebvre, un brave Canadien français, agent de terres à Whitewood, Sask. C'est lui qui m'a fait placer à St-Hubert Mission, et je lui en suis très reconnaissant.

A St-Hubert-Mission, nous avons une jolie petite église, sans dette, un curé résidant, une école publique [illegible] une religieuse, et où l'on [illegible] le français avec l'anglais. A [illegible] de l'école publique, une école [illegible] avec pensionnat tenu par des sœurs de langue française, et où sont [illegible] les petits garçons comme les petites filles. Les sœurs doivent nous bâtir, l'année prochaine, un beau nouveau couvent-pensionnat, les locaux actuellement consacrés à cet usage étant désormais insuffisants pour les besoins de la paroisse et des environs.

Dans la paroisse, ainsi que dans les districts voisins, nous nous occupons actuellement de faire une souscription [illegible] religieuses, et je vous prie de croire que cette souscription marche bien. Nous voulons nous montrer reconnaissants envers la Divine Providence qui nous a encore si bien favorisés cette année.

Pensez donc: tous les habitants de St-Hubert et des districts environnants ont eu de bonnes récoltes: plusieurs ont eu plus de 20 et même 25 minots de blé à l'acre; quelques-uns ont eu jusqu'à 29 minots à l'acre, de 40 à 50 minots d'orge et d'avoine, de 25 à 30 minots de seigle.

Chez nous, la sécheresse n'a pas été grande, la rouille seule a fait un peu de mal. Sans elle, certains champs de blé auraient pu produire de 35 à 40 minots de blé à l'acre. Nos troupeaux sont en bon état et nous avons du fourrage en abondance pour les hiverner.

Voilà ce qu'est notre paroisse de St-Hubert-Mission. Ceux qui désireraient avoir des renseignements plus détaillés pourront donc s'adresser en toute sûreté à M. Victor E. Lefebvre, Notaire Public à Whitewood, Sask., pour la question des terres.

Pour les autres questions s'adresser au Révérend Père Curé de St-Hubert Mission, ou à moi-même.

Amédée BUREAU,
Fermier
St-Hubert-Mission, Sask.

ARBORFIELD, Sask.

Mardi soir le 25 courant, était donnée dans la salle de l'église, une soirée récréative sous les auspices du cercle local de l'A.C.F.C., au profit des œuvres de notre église. Environ 75 personnes se rendirent, malgré un froid sibérien.

Le programme, qui avait été préparé sous la direction de M. J. M. Lebel, vice-président du cercle, contenait un peu de tout, et sembla satisfaire toutes les personnes présentes. Nous eûmes le plaisir d'entendre plusieurs déclamations et chansons rendues avec talent par M. J. M. Lebel, M. Bois, instituteur de l'école 'Goyer', Milles Germaine Hudon, et Jeanne Lupien, institutrice de l'école "La Marseillaise". M. Xavier Soucy, violoniste, accompagné de Mme Lebel sur l'orgue, rendit quelques morceaux choisis, et fut rappelé plusieurs fois.

Une partie de whist eut lieu au milieu de la veillée, et fut suivie avec entrain par tous ceux qui y participèrent. Le premier prix des dames fut gagné par Mme Raymond Courteau, et le prix de consolation par Mlle D. Brisebois. M. J. M. Lebel gagna le 1er prix des hommes, et M. Jos. Bernatchez celui de consolation. Mmes J. Bérubé et Jos. Brisebois tinrent une table de rafraîchissements qui fit des affaires d'or toute la soirée. Au cours de la séance, M. l'abbé Perrault dit quelques mots au sujet du bazar qui doit avoir lieu les 29 et 30 décembre, au bénéfice de l'église.

Notre curé, M. Perrault vient de terminer la visite annuelle de la paroisse. Dimanche dernier, il nous en donna l'intéressant compte rendu. Notre pasteur, au cours de sa tournée, voulut bien rendre visite à tous, même ceux qui demeurent à dix milles de l'église, ainsi qu'à tous nos bons "bachelors", les plus endurcis comme ceux qui sont à la veille de quitter leur "état primitif". M. Perrault en profita pour faire le recensement de la population catholique de langue française, et aussi pour faire quelques observations personnelles, lesquelles seront mises à profit par les personnes à qui elles s'adressaient.

Au cours de sa visite, M. l'abbé Perrault releva les chiffres suivants, qui parlent par eux-mêmes, considérant que notre colonie a été fondée en 1911, et que nous sommes situés à 30 milles de la plus proche place d'affaires: 91 familles de langue française, 340 communiants, 13 "bachelors", demeurant fidèles à leurs "shacks", et en tout 503 âmes de langue française. Ces chiffres en disent plus que toutes les colonnes que l'on pourrait écrire au sujet de notre district. Tout ce que nous dirons pour le présent, c'est que depuis 1914, la moyenne de la récolte de blé, tous les ans, a été de 25 à 40 minots à l'acre, qu'il y a des terres avantageuses à vendre, et que si l'on veut se convaincre de la fertilité de notre sol, que l'on vienne voir les centaines de meules de paille que les animaux domestiques sont en train de convertir en succulent steak pour le petit déjeuner.

Enfin ce que nous avions pensé et prévu, mais que nous croyions impossible, — parce que l'on pensait que tous nos Canadiens étaient assez canadiens pour rester canadiens, et non traîtres à leur race et à la solde de gens de langue anglaise — est arrivé. Il s'est trouvé dans notre canton des personnes dont la langue maternelle est ou était le français, et qui pour la "bagatelle raison" d'a[illegible]

notre district, ont eu l'amabilité de lire dans le *Patriote*, les nouvelles venant d'Arborfield, au sujet de l'achat de terres de personnes anglaises par des compatriotes canadiens-français. Ces personnages zélés n'ont cru rien mieux que de faire une bonne action, en allant rapporter à nos concitoyens anglais que les Canadiens français étaient pour les supplanter en achetant leurs terres, car c'est le *Patriote* qui le dit. Peut-on s'imaginer l'effet que cette nouvelle produisit sur ces concitoyens anglais. Un flambeau du ciel tombant sur leurs cervelles ne les aurait pas plus éclairés.

Nous avions annoncé dans le cours de ces dernières semaines, que les terres de trois citoyens anglais étaient en train de passer aux mains des nôtres; même les premiers papiers avaient été signés, nous avions droit de nous en réjouir et de faire parvenir la nouvelle aux lecteurs du *Patriote*, car deux de ces citoyens de la "voix de Toronto" s'étaient montrés "zélés et loyaux" envers nous, il y a trois ans dans une assemblée que plusieurs se rappellent. Eh bien! ces deux citoyens de la voix de T..., en apprenant, cette "supplantation monstre" se sont dit "Rallions-nous, les voilà!". On fit un feu de paille; ces premiers papiers fûrent brûlés, et au lieu de vendre, ces deux citoyens de la voix de T..., achetèrent chacun une autre terre. Coup double fut ainsi fait, à notre désavantage, grâce à la générosité d'avant-coureurs, qui ont crut servir notre cause en ce faisant. On voit facilement comment ces avant-coureurs tombent dans le piège. On leur fait une belle façon, on les invite, on leur sert un bon petit dîner, un brin de causette se fait, et à peine l'appétit est-il satisfait, que invitants et invités se comprennent parfaitement bien. Ceci à l'avantage des premiers, grâce à la "largeur de vues et d'esprit" des seconds. Pour le présent nous dirons à ces derniers, que tout en se mêlant de leurs affaires, ils pourraient mettre en pratique cet axiome: Vivez et laissez vivre. A bon entendeur, salut.

LORETTE, Man.

Le 22 novembre s'éteignait doucement dans le Seigneur Mme Georges Lecland (née Zélia Bernier) à l'âge de 63 ans.

Rien n'avait fait prévoir une semblable catastrophe dans cette demeure où régnait l'harmonie, la paix et le bonheur. Quel vide! Quel changement!

Le 24 à 9 heures et demie, l'église, revêtue de ses noires tentures, ouvrait ses portes pour recevoir dans son enceinte bénie les restes mortels de Mme Lecland, laquelle jadis venait avec tant de ferveur s'agenouiller au pied de ces mêmes autels dont la sombre parure symbolise si bien le deuil qui vient de frapper les siens.

Le service fut chanté par M. le curé St-Amant.

Elle est partie pour toujours cette chère défunte que nous regrettons; nos prières ont été impuissantes à fléchir le ciel et Dieu, malgré nos ardentes supplications, nos larmes brûlantes, a voulu l'appeler à lui pour la placer au séjour des bienheureux. Elle dort maintenant son dernier sommeil auprès de l'église où elle a tant de fois prié, à l'ombre du grand clocher qui semble la protéger.

Il faut cependant bénir la main de Dieu qui frappe, puisque c'est pour la récompenser de son labeur et de ses vertus qu'Il l'a enlevée à notre affection, puisque c'est pour lui rendre en bonheur céleste le mérite de sa carrière si bien remplie.

Elle laisse pour déplorer sa perte un fils, Joseph, et six filles: Mme J. McDougall, de Lorette, Mme N. Saltel de Vancouver, B.C., Mme A. Georget, de Domrémy, Sask., et Milles Hélène, Henriette et Malvina, de Lorette, Man.

A tous qui lirez ces lignes, je demande une prière, ne la refusez pas. Au ciel elle priera pour vous.

Elle est à jamais disparue, mais elle vivra dans les âmes de ceux qui l'ont connue et aimée par la mémoire du cœur qui est le souvenir.

Adieu, ou plutôt au revoir au ciel.

Au cours de l'année dernière, la population de la Colombie Anglaise a augmenté de 100,000 habitants. Il y a place encore pour 60,000,000 ou plus. Cependant l'on n'encourage à venir que ceux qui désirent s'établir sur des terres ou se livrer à quelque industrie qui intéresse le développement des ressources naturelles du pays.

Avez-vous l'Almanach de la Langue française pour 1920? Il est plus intéressant et plus utile que jamais. Franco par la poste, 23 sous. Secrétariat de l'A.C.F.C., Bureau du "Patriote", Prince-Albert.

La Providence de Dieu conduit toutes choses ici-bas de façon à nous donner ce dont nous sommes dignes.

Feuilleton du Patriote

La Grande Amie

PAR PIERRE L'ERMITE

No 48

Ouvrage couronné par l'Académie Française

(*Suite*)

Pour expliquer la différence du résultat final dans les deux tentatives de suicide, car ils n'eurent pas une seconde d'hésitation sur la cause réelle de ce double accident, les employés dirent que la jeune fille avait probablement dû s'élancer avec force du wagon, et dépasser son but en tombant hors de la contre-voie, sur une herbe épaisse que personne ne foulait jamais, tandis que le père s'était simplement laissé choir devant la locomotive de Paris-Bruxelles.

Victor, qui attendait le résultat des recherches en buvant un bock au buffet de Creil, fut demandé par un ingénieur de la Compagnie au téléphone de la gare...

—Eh bien! dit-il le premier... tués tous les deux... n'est-ce pas..?

—Non, répond aussitôt l'ingénieur, vous avez encore un peu de consolation au milieu de votre douleur... La jeune fille n'a rien!.. à peine une petite blessure sans gravité à la tête, les cheveux ont amorti le choc...

—Et mon frère..?

—Il a... vous le devinez facilement... mais il n'a pas dû souffrir, car le train entier a passé sur lui...

Bon-Victor laisse tomber le récepteur d'un air dépité:

—Je sais bien qu'elle avait de la chance... la petite gueuse!.. Mais ça, c'est trop fort!!.. Naturellement... Alberte vivante!!.. Je donnerais bien encore dix mille francs pour que ce fût le contraire!

Et d'un geste découragé, il jeta sa cigarette sur le quai.

CHAPITRE XX

Pendant que, par la porte... du suicide, l'âme de Narcisse... dans le mystérieux repaire de l'éternité, une autre... celle-là, se prépare... souffrance, avec une ferveur... à paraître devant son Dieu.

De plus en plus, l'espérance de conserver Odile sur cette terre... s'affaiblissant dans le cœur de ceux qui l'aiment. Il semble même déjà que la mort soit tout près, étendant sur la ... l'ombre de la pauvre ... tendre mélancolique de ... présence.

Jacques a maintenant le secret ... exagérée, des affections ... des désespérances inexpliquées d'Odile: sous une apparence extérieure d'una... maladive beauté, le ... perdu depuis longtemps; ... la maladie a fait un progrès, car le docteur Mutin ... avec une sur... des complicités in... de la tuberculose a dû ... dans l'organisme; et, à ... ans, Odile va payer ... la lourde dette de tous ceux qui sont atteints de l'existence...

La jeune fille le sait, et, avec un très grand calme, parle de sa mort prochaine comme un voyageur sur le point de quitter les siens pour une longue absence...

—Comment sera-ce là-haut?..? demande-t-elle souvent à l'abbé Hans.." il me semble que Dieu, si grand, si beau soit-il, ne sera pas ... une surprise pour nous, car il a mis quelque chose de lui sur toute créature, comme un soleil divin qui laisse traîner la splendeur de ses rayons au front des enfants et sur le plus humble brin d'herbe des prairies. Lui qui a fait la beauté de la fleur, la grâce de l'oiseau... la douceur du sourire, l'infini du regard... Oh! Monsieur le curé, que Dieu doit être bon et beau à ceux qui l'aiment!!..

Tous les matins, après sa Messe, l'abbé Hans vient à l'Abbaye voir sa petite malade: et, une fois chaque semaine, il lui apporte l'Hostie sainte, l'Ami par excellence, dont, par-dessus tout à ceux qui souffrent, à ceux qui vont être séparés...

Ce jour-là, la chambre d'Odile se transforme.

En temps ordinaire, elle est déjà claire et gaie avec ses vieux fauteuils Louis XV, sa Vierge ... de Venise, ses aquarelles ... ses mille souvenirs de voyage et d'excursion accrochés ... et disant le passé charmant, la vie douce, exquise, au bon soleil de l'affection.

Mais quand Jésus doit venir, alors l'Abbaye semble appeler la Ferlandière à son secours, afin de Le recevoir plus dignement.

Lorsque le monde veut dire d'une chose qu'elle est mal faite, il jette cette phrase dans la conversation, avec une ironie sacrilège: "C'est pour l'amour de Dieu!" Pour l'amour de Dieu, à l'Abbaye et à la Ferlandière, les jeunes gens donnaient tout ce qu'ils avaient de plus précieux, les étoffes les plus riches, les vases les plus artistiques, les fleurs uniques des serres; aussi, quand le Christ franchissait la grille du cottage, il pouvait dire en voyant, à son passage, les serviteurs s'agenouiller, les chemins jonchés de verdure et de pétales de roses, les escaliers tendus de draperies blanches: "Ici, je suis chez les miens, et les miens me connaissent... et ils m'aiment!.."

Dès que l'Hostie sainte, portée par le vieux curé, était entrée dans la chambre d'Odile, alors la seconde porte s'ouvrait; et, s'effaçant pour passer inaperçu, Jacques tombait à genoux dans un coin; une prière angoissée, semblable à celle que la jeune fille faisait jadis à Saint-Roch, lui montait du cœur aux lèvres: "Mon Dieu, ayez pitié d'elle!.. Mon Dieu, ayez pitié de nous!.. Seigneur, vous ne faites donc plus de miracles..? Pourquoi ce perpétuel silence?.. Mon Dieu!.. que votre sainte volonté soit faite!.."

Pourtant, Jacques était très raisonnable: les matins de communion, il se retirait avec l'abbé Hans, sans dire un mot à sa fiancée, sans même chercher son regard, la laissant bien seule avec Dieu seul; puis, comme un étranger, un dépossédé, il s'en allait, seul lui aussi, la tête vide, le cœur brisé, sur la route de la Ferlandière, où tout chantait le bon, l'affectueux passé, depuis les chaumières des pauvres où ils s'étaient rencontrés et aimés dans la douleur des autres, jusqu'aux humbles de la terre qui semblaient interroger Jacques et lui dire:

—...Mais pourquoi n'êtes-vous donc pas deux aujourd'hui comme d'habitude..? Où est-elle, votre petite fiancée d'hier... notre jeune maîtresse de demain..?

Jacques rentrait alors chez lui, s'enfermait, et, devant la chère photographie, placée toujours sur son bureau, il pleurait comme un enfant.

Le soir, Dieu semblait lui rendre Odile, mais une Odile apaisée, aimante, plus forte que lui, semblant déjà éclairer son amour d'ici-bas avec des reflets d'éternité. C'était si bon, ce fugitif retour "de l'autrefois", que Jacques ne manqua pas une seule après-midi: il avait pris ce pli de venir, dès que ses ordres avaient été donnés pour le travail des champs. Elle l'attendait, ainsi qu'un rayon qu'on espère, et, accoudée sur son lit, sa pensée toujours très lointaine, elle reconnaissait sur la route le galop de Ella, le cheval favori de Jacques.

—...C'est lui!... disait-elle à sa tante.

Et, dans ce mot "*lui*", il y avait des trésors de tendresse.

Dès ce moment, elle s'extériorisait, pour ainsi dire, allait audevant de son fiancé, l'accompagnait, le voyait par la pensée comme si elle avait été présente... Cet arrêt dans le bruit perçu du galop du cheval, c'était le raccourci par les prés qui bordent le cottage... puis Jacques demandait la grille; la porte chantait avec lenteur, sur ses vieux gonds rouillés, la gaie chanson de l'arrivée... Jacques, maintenant, a mis pied à terre... elle entend résonner sur les pavés les sabots de Ella qui se dirige toute seule vers l'écurie... Mais Jacques ne monte pas encore, il cause en bas, tantôt avec Jeanne, quelquefois même avec le médecin... il s'informe de la façon dont Odile a passé la nuit... si l'on peut espérer encore..? Le pauvre ami!.. il se raccroche à tout comme le lierre qui s'attache désespérément pour ne pas mourir...

Puis le vieil escalier de bois sculpté crie sous un pas viril, c'est Jacques qui monte...

Enfin!..

Alors, l'ayant bien à elle, Odile le raisonnait quand elle lui trouvait l'air trop triste, lui faisait une théologie à sa manière. Elle ne le quitterait jamais!... jamais!.. On conserve sa personnalité là-haut certainement, et ce qui fait la personnalité, c'est-à-dire la conscience de son identité, la sauvegarde de tous les chers souvenirs, sans lesquels notre vie ressemblerait à un cadre d'où le tableau serait absent, à un cahos incompréhensible où rien ne se relierait plus... Comprenez donc, cher et bon ami, que vous me serez toujours là, bien présent... Au lieu d'avoir une Odile malade, imparfaite, pleine de révolte et de péchés, vous aurez comme amie une âme que Dieu aura purifiée, transfigurée, idéalisée, sans aucune crainte de déchéance... Vous voyez... Dieu vous gâté!..

Elle avait même la coquetterie de donner à sa chambre une apparence bien vivante, presque gaie: les lourds chrysanthèmes de la saison jetaient dans tous les coins leurs notes éclatantes: sur le piano, les partitions semblaient préparées là, pour être chantées tout à l'heure, et le soleil d'arrière-saison semblait, le soir, ne pouvoir se résoudre à quitter la chambre de la jeune malade.

Un jour, elle fit même un effort pour lire à Jacques *les Morts*, de Pierre Reyniel, qui l'avaient beaucoup frappée.

—Odile... je vous en prie! supplia Jacques.

—Mais vous ne le connaissez pas... c'est le chant le plus consolateur du monde... je vous assure, il vous fera du bien... c'est pour cela que je veux vous le lire...

Et, tout bas, très bas, elle commença:

Les morts ne sont pas ceux qu'on [pleure
Avec des regrets incessants,
Et dont le souvenir demeure...
Ceux-là ne sont que des absents!.

Ceux qui partent, l'âme remplie
D'amours par la douleur accrus,
Ne sont point les morts qu'on oublie...
Mais seulement les disparus!..

Elle n'eut pas la force d'aller plus loin que la seconde strophe, le souffle lui manquait: alors elle passa le livre à son fiancé:

—Lisez vous-même... mais tout haut...

Et Jacques obéit, la mort dans l'âme.

Car, en général, il ne répond rien ou presque rien quand Odile, voulant toujours l'accoutumer à la pensée de la séparation prochaine, jette sur cette vision toutes les espérances de la foi: il est à l'heure douloureuse où la souffrance parle tellement fort que toute autre voix est couverte... l'heure où le Christ lui-même se taisait, terrassé, anéanti par l'angoisse humaine...

Jacques se tait, lui aussi, car il a perpétuellement devant les yeux la route longue, solitaire, bordée de ruines, où il doit désormais se préparer à marcher... Mais il constate bientôt que le silence même de sa douleur attriste Odile, et que le soir, à l'entrée de la nuit, toujours si effrayante pour les poitrinaires, à cette heure où la fièvre, quelques heures apaisée, semble revenir plus implacable à l'assaut du pauvre corps humain, il laisse la jeune fille moins courageuse devant l'épreuve prochaine.

Alors, il se détourne de la vision hypnotisante, et, par amour, il a l'énergie de s'oublier, de faire abnégation de sa propre douleur et de sourire au bord même d'un tombeau.

Peu à peu, il se met à raconter les nouvelles du Val d'Api: la fuite de Soupot, la révocation d'Etienne et la répartition qu'il fait des terres, récemment achetées, entre des anciens ouvriers des usines; si l'expérience a coûté cher, elle paraît avoir profité: d'abord, jusqu'au Bois-Roux, le pays n'est pas atteint par la crise révolutionnaire; au Val d'Api, la réaction se dessine d'autant mieux que les partisans acharnés des usines sont obligés d'aller chercher du travail à Paris, et là, ce n'est pas Alberte qui s'occupera d'eux, car elle mène grand train dans la capitale, et les journaux du boulevard n'hésitent même pas à renseigner le public sur ses déplacements et ses toilettes.

—Avec quoi les paye-t-elle..?

(A suivre)

Avez-vous l'Almanach de la Langue française pour 1920? Il est plus intéressant et plus utile que jamais. Franco par la poste, 23 sous. Secrétariat de l'A.C.F.C., Bureau du "Patriote", Prince-Albert.

ABONNEZ-VOUS AU PATRIOTE DE L'OUEST
$2.00 PAR ANNEE

Fleur d'Orient

Pour le "Patriote de l'Ouest"

Ismaël Ben Ali arrêta son cheval, un beau pur sang du désert aussi blanc que le lys de l'oued. Il sauta ensuite légèrement à terre et attacha l'intelligente bête à une branche de tuya.

C'était un grand jeune homme au teint bronzé et aux yeux ardents, le type élégant du Touareg que rehaussait encore le brillant uniforme des spahis tunisiens. Fils du grand uléma de la tribu des Tibbous, il faisait un stage dans la cavalerie africaine, sous l'uniforme français, afin de mieux pénétrer le sens des lois et des mœurs européennes. Ismaël était fier, généreux, très romanesque. Depuis près d'une année il aimait Chryséis, la fille du cheick des Berbères, et il avait justement rendez-vous avec la jeune fille à l'oasis Saïfra. Il attendait, confiant et souriant, car Chryséis devait fixer elle-même la date de leur union.

Relevant la tête, il aperçut Chryséis montée sur un cheval fougueux qui semblait voler sur le désert. En quelques secondes elle fut près de lui.

—Suis-je en retard, Ismaël? demanda-t-elle toute essoufflée.

—Non, Chryséis, ma bien-aimée. Je savais que tu n'avais qu'une parole et que tu serais fidèle à ta promesse. Que Allah te garde, noble fille du grand cheick des Berbères! et que le Prophète bénisse les paroles qui vont me rendre le plus heureux des croyants de l'Islam...

Les yeux de Chryséis devinrent soudainement plus brillants. Toute sa beauté orientale s'empourpra d'un rose léger. Elle eut un geste plein de grâce. Jamais Ismaël ne l'avait vue si radieuse et si belle.

—Viens, dit-elle simplement.

Ils prirent le chemin de Baïa, chevauchant côte à côte, sans échanger une phrase. Elle, mystérieuse comme son existence; lui, légèrement intrigué, mais si heureux.

Une heure passa. Ils arrivaient sur les ruines de Carthage.

—Vois, Ismaël, commença Chryséis, toutes ces ruines qui ont connu la gloire et l'opulence du Passé. Ici, c'est la vérité que je veux t'apprendre. Sur ces ruines, jadis, s'élevaient toutes les splendeurs et les richesses du monde. Tout a sombré avec l'orgueil.

"Le fameux temple du dieu Moloch, sculpté de dragons et de fauves, aux autels immolateurs où le sang servait aux sacrifices et où les prêtresses offraient leurs holocaustes aux vainqueurs d'Erix, qu'en reste-t-il?.. Le palais célèbre par ses turquoises, aux larges colonnes de porphyre recouvertes d'électrum et de lazulité, sur qui Didon, la fille de Bélus, versa des torrents de larmes, malgré sa grandeur et sa toute puissance; ce palais duquel s'échappa Salambô une nuit de mystère et dont le cadavre fut retrouvé sur un rocher marmoréen: ces salles spacieuses aux candélabres taillés dans l'or de l'Egypte qui avaient vu Annibal vainqueur des Romains et qui le virent s'enfuir après les désastres de Zama: ces villas féeriques qui fêtèrent les eunuques, grisèrent Enée, résonnèrent des chants gracieux de l'Orient, ces villas parfumées des roses de Tyr et des lauriers du Cydnus où le chant des fêtes étouffait les plaintes des suppliciés dans les ergastules; tout, le forum, les temples, les urnes, a été détruit, annihilé, réduit en cendre et en fumée parce que tout était douleur, impiété, luxure."

Ismaël n'osait répondre. Il regardait Carthage écrasée sous ses splendeurs. Le soleil donnait à cette terre aux nuages de gemme le reflet de mille paillettes d'or. Tout n'était que parfum et saveur autour de ces ruines grandioses et terribles qui formaient le tombeau de la rivale de Rome. Les palmiers frémissaient à la brise et les verts eucalyptus penchaient leurs têtes au-dessus des haies de géranium dans lesquelles mille oiseaux aux plumages héraldiques chantaient un hymne au Créateur. Au loin la blanche Tunis, ceinturée d'orangers et d'amandiers, baignait ses pieds aux flots tentants de la Méditerranée, sous le plus beau des ciels africains.

Ismaël se tourna vers Chryséis.

—Je ne te devine pas encore, dit-il. Que peuvent ces ruines sur notre amour, Chryséis?

—Beaucoup! répondit la jeune fille d'une voix sourde. Car j'ai appris à méditer et à connaître leurs secrets. J'ai cherché la Vérité et je l'ai trouvée... Les plus grands fils de l'Islam m'ont demandée en mariage; je les ai congédiés. J'ai vu de beaux diadèmes et de fiers coursiers, j'ai vu baiser les feuillets du Coran et entendu les cris déchirants des esclaves, j'ai vu la gloire, la richesse, mais hélas! j'ai aussi entrevu le Harem, la prison des femmes de l'Orient... Je suis une fille du Soleil, moi, et je veux vivre libre à l'ombre des palmiers, garantie par le drapeau de ma nouvelle Foi...

Ismaël fit cabrer sa monture.

—Chrétienne? Chryséis, serais-tu chrétienne? rugit-il.

—Oui, répondit-elle, très calme, en étendant sa belle main de marbre vers la nouvelle cathédrale élevée sur l'ancienne Carthage. Là, au moins, j'ai entendu des paroles de paix... là, les femmes ne sont pas esclaves, là, le fils de Dieu a dit: "Aimez-vous les uns et les autres". Compare l'Evangile au Coran, Ismaël, et réfléchis. Je suis chrétienne, mais si tu veux continuer à puiser tes dogmes dans les versets du Coran, retourne à la maison de tes pères. Cueille les plus belles fleurs de la tribu, adore-les tant qu'elles seront fraîches, répudie-les quand elles seront fanées, c'est ton droit, c'est la loi de Mahomet, le prophète de la Mecque. Mais prends garde au réveil: Carthage est ensevelie sous son orgueil; l'Islam périra sous ses cruautés; l'Eglise du Fils de Dieu a résisté à toutes les révolutions parce que ses fondements sont cimentés par la Justice, le Pardon et la Miséricorde, parce que le flambeau qui l'éclaire vient de la Vérité, de la Voie et de la Vie

"Ismaël, souffre que je t'avoue que mon cœur ne se donnera pas deux fois. Ma nouvelle foi est un treillage au parc de mon âme et en le brisant tu me briserai moi-même. Voici mon cœur, mais puisque tu es soldat de la France, pourquoi ne serais-tu pas aussi un soldat du Christ?"

Le brillant spahi était muet d'étonnement et d'admiration. Chryséis était si belle ainsi.

—Chryséis, s'écria Ismaël, je t'aime, même comme chrétienne. Je respecterai ta foi. Je mettrai les plus belles peaux de lion sur ton lit nuptial; je couvrirai tes cheveux d'ébène d'émeraudes et de rubis. Chryséis, grâce pour mon amour. J'ai promis au grand uléma mon père qu'aujourd'hui j'unissais ma vie à la plus belle d'entre les belles, à Chryséis, la fille du cheik des Berbères. Refuses-tu?

La jolie Africaine lui tendit la main.

—J'accepte, dit-elle, divinement belle, si mon Dieu devient le tien.

Alors, à la même place ou 2000 ans auparavant s'élevait le temple païen de l'idole Moloch, Ismaël, ouvrant ses yeux à la Vérité s'écria:

—Dieu des Chrétiens, par la bouche de Chryséis, que ta volonté soit faite.

Claudius CORNELOUP

Montmartre, 29 novembre 1919.

Ce pauvre Wilson

Le Moïse de la démocratie, à sa descente du Thabor, reçoit une avanie inconcevable. Le sénat américain vient de briser les XIV tables de la loi. On comprend la maladie de Wilson qui prévoyait le sort de son œuvre, le traité de paix et le pacte de la Ligue des Nations. On serait malade à moins. L'oracle du monde, le pontife, le grand prêtre des temps nouveaux, le théologien des Alliés, l'homme d'Etat qui a dicté la paix à l'Europe, qui a dit à l'Italie "Tu ne prendras pas Fiume", à la France, "Tu n'auras pas la rive gauche du Rhin", à l'Allemagne, "Débarrasse-toi de ton autocratie si tu veux la paix", qui a imposé ses principes à ses amis comme à ses ennemis, qui a fait la pluie et le beau temps en Europe, ne peut même pas obtenir la ratification du traité de paix dans son pays.

Sous le régime populaire, les autocrates ne le sont qu'à titre provisoire. Wilson le sait à présent. Il a fait son maître dans les vieux pays, mais dans sa maison c'est sa femme qui porte la culotte, Mme Démocratie. Dans une belle querelle de famille, le poing sur la hanche comme une commère, elle le lui montre bien. Le mari piteux, de rodomont devenu agneau, va se coucher et fait une maladie pour sauver sa dignité, pour masquer son abdication. Non, mais ce que les Allemands doivent rigoler, s'ils sont capables de la chose! Clemenceau, Orlando et Lloyd George, contrecarrés par la volonté tyrannique du président américain rient sous cape en tant qu'hommes, s'ils déplorent à titre d'hommes d'Etat les conséquences de la prolongation de l'état de guerre pour les Etats-Unis; tels des gamins heureux de voir rosser le grand gaillard qui les maltraitait, ils doivent jouir de l'humiliation du tyran qui les a contrecarrés sans cesse à la conférence. C'est bien humain. Ils sont vengés.

(*Le Nationaliste*)

LAlmanach de l'Action Sociale Catholique

L'*Almanach de l'Action Sociale Catholique* vient de paraître. Comme celui de l'an dernier, c'est un recueil précieux d'articles de doctrine, de biographies, monographies paroissiales ou d'ordres religieux ou d'institutions, de statistiques, récits, contes, poésies, histoire (un article chronologique de la grande guerre, etc.) économie sociale, nouvelles, reproduction tirée de nos meilleurs auteurs canadiens, bons mots, etc: en tout une quarantaine d'articles à part la reproduction. Les uns y succèdent aux autres pendant 144 pages abondamment illustrées, qui s'ouvrent par un calendrier dessiné et enluminé avec goût.

Choisie avec grand soin, l'illustration est des plus artistique en même temps que des plus intéressante. Elle présente nombre de beaux paysages de la province de Québec, de monuments d'architecture, comme de chefs-d'œuvre de la peinture ou de la sculpture de l'Ancien Monde, en outre de portraits de célébrités du jour et de plusieurs dessins d'un jeune artiste de talent, M. G. Morisset.

Comme l'an dernier, on a vu à choisir des illustrations qui n'aient pas pris le cachet de la banalité à force d'avoir trainé dans les colonnes des journaux et des revues. Pour le grand nombre, elles sont même tout à fait inédites, comme, par exemple, ces trois vues de St-Pierre de Rome, du Vatican et du Colisée, prises d'un aéroplane et obtenues au ministère de la guerre italien, comme, aussi, plusieurs photographies de nos paysages ou édifices paroissiaux. Le tout forme une collection d'une centaine de gravures fort intéressantes, de facture soignée.

Le prix du papier et les augmentations de toutes sortes ont obligé les éditeurs à fixer le prix de l'unité à 50 sous, de la douzaine à $4.50, du cent à $35.00.

Déjà les deux tiers du tirage sont vendus. Que chacun se hâte de faire parvenir sa commande, avant que l'édition soit épuisée.

S'adresser à l'*Action Catholique*, Québec.